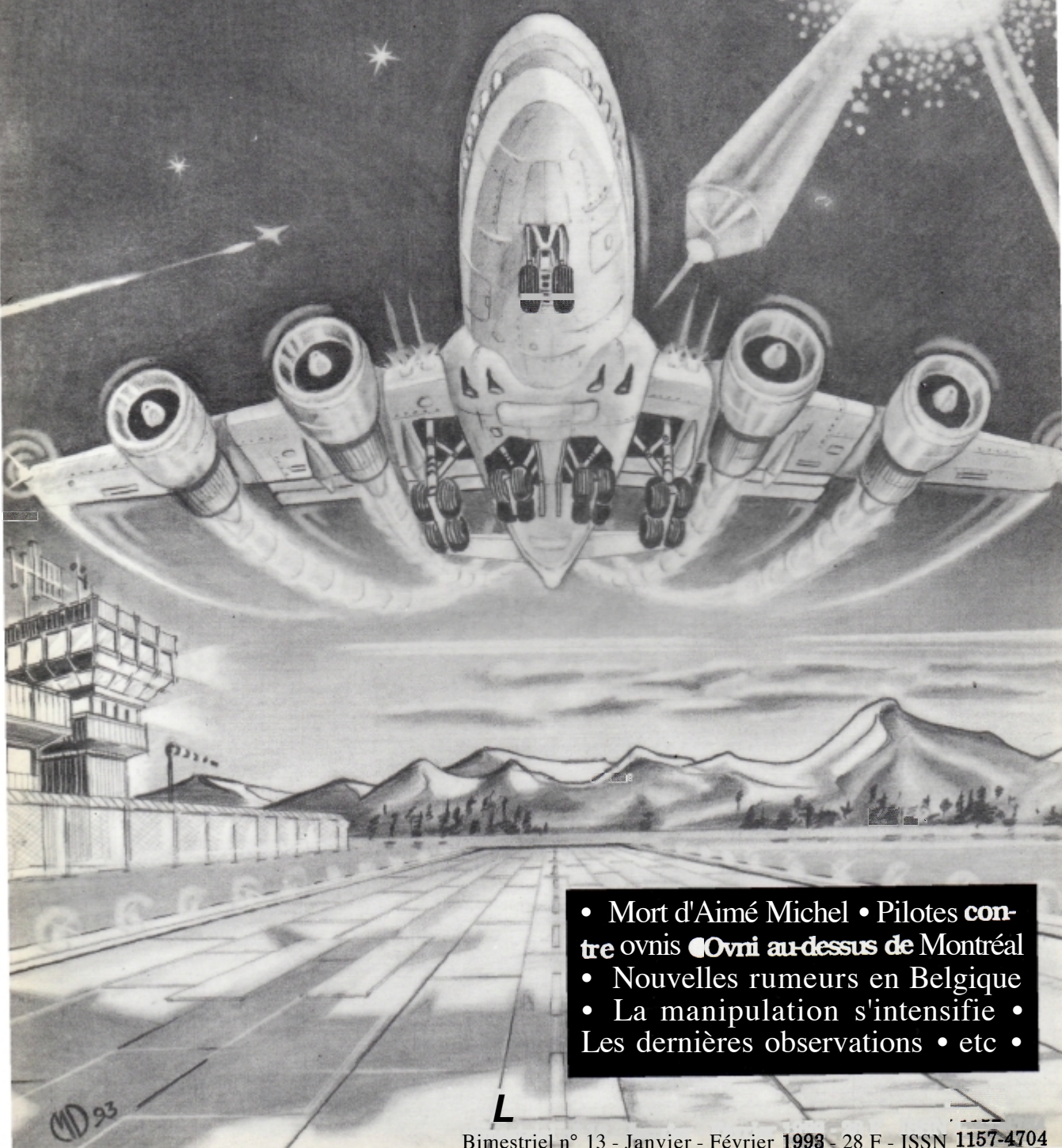


Phénoména

la revue des phénomènes OVNI



- Mort d'Aimé Michel • Pilotes **contre** ovnis • **Ovni au-dessus de** Montréal
- Nouvelles rumeurs en Belgique
- La manipulation s'intensifie •
- Les dernières observations • etc •

L



<http://laboratoire-aime-michel.com>

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite



**PARTEZ A LA
DECOUVERTE DE
NOUVEAUX MONDES**

AVEC LE

36.15. SOS OVNI

Phénomène

la revue des phénomènes OVNI

Phénomène est une publication **bimestrielle** d'**SOS OVNI**, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène **ovni** en marge de tout dogmatisme **et** de toute considération d'ordre mystique ou **sensationaliste**.

Rédaction : Renaud Marhic - Perry Petrakis
- Gilbert Rolland et pour les dessins : Thierry Rocher - Didier Moreau.

Rédacteur en chef et directeur de la publication
Perry Petrakis

SOS OVNI

Boite postale 324

13611 Aix-en-Provence **Cédex 1** - France
Tel : 42.20.18.19. (24h/24)

Fax: 42.27.26.18.

Minitel :
36.16. Code SOS OVNI

Publicité :
42.27.26.18.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Les manuscrits reçus au siège ne seront retournés que sur demande écrite de l'auteur. Toute correspondance nécessitant une réponse doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée au tarif requis.

Représentations :

Thierry Rocher
(SOS OVNI - Seine)
Laurent Toupet
(SOS OVNI - Centre)
Christian Morgenthaler
(SOS OVNI - Est)
Christian Soudet
(SOS OVNI - Seine Maritime)
Jean-Paul Lamagna
(SOS OVNI - Isère)
Michel Figuet
(SOS OVNI - Var)
Jean-Pierre Ségonnes
(SOS OVNI - Sud-Ouest)
Jean-Pierre Troadec
(SOS OVNI - Rhône)
Renaud Marhic
(SOS OVNI - Nord-Ouest)
Perry Petrakis
(SOS OVNI Sud-Est)

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise SOS OVNI et le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numéros 150 fr

Composition et mise en page :
SOS OVNI

Impression :
Imprimerie **Borel et Feraud** - Gignac

L'information là où elle se trouve...

Nous entamons, avec ce numéro, notre troisième année de publication de *Phénomène*. Que les choses vont vite et que de chemin parcouru depuis janvier 1991. Et pourtant... on ne peut pas dire que les choses aient été **faciles**. En 1992 par exemple, nous n'avons répertorié «que» 26 cas (dont 18 obtenus par le biais du réseau SOS OVNI) sur le territoire français.

Chacun d'entre vous nous concédera que l'ufologie, ce n'est pas seulement des cas. C'est bien parce que nous sommes d'accord avec vous que *Phénomène* existe. Nous avons essayé, au cours des douze derniers numéros, de vous présenter une réflexion, d'aller chercher l'information là où elle se trouve, de vous dévoiler toutes les facettes de ce phénomène excessivement complexe. Votre sympathique soutien nous démontre que nous approchons du but.

En contrepartie, *Phénomène*, qui était prévu au départ pour comporter 20 pages en compte désormais 28. Nous vous l'avons dit en maintes occasions, nous ne comptons pas nous arrêter là. Avec votre aide, nous ferons de cette revue le véritable magazine qui manque encore à notre domaine. En attendant ces échéances, nous vous souhaitons une bonne lecture et vous disons à bientôt.

Sommaire

L'information là où elle se trouve	page 3
Aimé Michel nous quitte	page 4
Pilotes contre ovnis	page 7
La manipulation s'affiche	page 11
Ovni sur Montréal :	
l'évidence photographique	page 12
Bloc-notes	page 16
Notes de lecture	page 17
Ovnis belges : nouvelle rumeur	page 18
En direct d'SOS OVNI	page 21
En France et dans le Monde.	page 23
Revue de presse	page 25
Vous dites	page 27

© Phénomène. Bimestriel n° 13 - Janvier-Février 1993. Dépôt légal à parution. Commission paritaire : 73863. En couverture : interprétation artistique libre de ce que pourrait être une rencontre entre un phénomène aérien non identifié et l'équipage d'un avion de ligne aux abords d'un aéroport **Dessin** : Didier Moreau.

Disparition

Aimé Michel nous quitte

○ Perry Petrakis

Aimé Michel, figure mythique de l'ufologie mondiale qui, il y a déjà de nombreuses années, s'était retiré dans sa maison de St-Vincent-les-Forts (Alpes-de-Haute-Provence) s'est éteint dans la nuit du 27 au 28 décembre 1992, à l'âge de 73 ans.

Aimé Michel, né le 17 mai 1919, fit une carrière exemplaire au sein de divers organismes de radio et de télévision, après avoir effectué des études dans les universités d'Aix-Marseille et de Grenoble entre 1939 et 1943.

Son intérêt pour les **ovnis** débuta véritablement dans les années cinquante, lorsqu'il se penchait sur la mystérieuse vague de «fusées fantômes» qui déferla sur l'Europe du Nord et plus particulièrement la Scandinavie, en 1946. Mais c'est la célèbre vague française sans précédent de 1954 qui va le propulser sur la scène internationale où il s'affirmera non seulement comme un curieux à l'esprit ouvert, mais aussi comme un pédagogue du phénomène ovni.

En 1954, il publiait l'un des premiers livres sur ce que l'on appelait alors les «soucoupes volantes» (*Lueurs sur les soucoupes volantes*), édité, dès 1956, aux USA sous le titre *The truth about flying saucers*. A la suite de cet ouvrage naîtra une solide amitié entre Aimé Michel et le poète Jean Cocteau qui durera jusqu'à la mort de ce dernier. En 1958, son livre *Mystérieux Objets Célestes* paraissait en même temps en France et aux Etats-Unis (*Flying saucers and the straight Une mystery*) ce qui devait l'imposer parmi les premiers spécialistes du phénomène ovni. Son hypothèse, basée sur des constatations effectuées au cours de la vague d'observations de 1954, postulait qu'il pourrait y avoir une logique dans les observations, et surtout les atterrissages de phénomènes non identi-

fiés.

Il avait pu en effet, en pointant un certain nombre d'observations d'une journée donnée (celle du 24 septembre 1954 devait entrer dans la «légende ufologique») sur une carte, trouver qu'elles semblaient s'ordonner en lignes droites, **elle-mêmes** formant des «noeuds», «étoiles» ou «toiles d'araignées». Aimé Michel connaissait le nom d'«orthoténie» à cette hypothèse dont il exposait les principes dans *Mystérieux Objets Célestes*.

Il avait par ailleurs étudié, avec nombre d'autres pionniers de la première heure (Jimmy Guieu, Jacques Vallée, Marc Thirouin) des cas parmi lesquels certains allaient devenir des «classiques» considérés, aujourd'hui encore, comme les plus consistants que la France ait connus : Maurice Masse, Marius Dewilde, Docteur X, etc.

Depuis de nombreuses années, Aimé Michel s'était retiré dans sa petite maison de **St-Vincent-les-Forts**, dans les Alpes-de-Haute-Provence, délaissant un phénomène qu'il jugeait résolument au-dessus de toute compréhension ou explication logique.

Dès 1964, Donald Menzel s'interrogera sur la méthodologie employée



L'orthoténie

Il est **beau** de se remémorer que c'est son ami, le poète Jean Cocteau, qui **soufflera** à Aimé Michel l'idée de chercher un ordre dans les observations de «mystérieux objets célestes» apparus durant l'automne 1954.

Aimé Michel va, pour commencer, minutieusement pointer sur une carte les observations du 14 octobre 1954, effectuées entre 18h30 et 19h35. Sa stupéfaction sera grande en découvrant que cinq points semblent s'aligner parfaitement. Il reprend alors l'ensemble des observations, et les rapporte, par tranche de 24 heures, sur une carte. Là encore, tout semble s'ordonner selon des droites dont la plus célèbre, celle du 24 septembre 1954, sera consacrée sous le nom de «ligne **BAVIC**», contraction de BAYonne et **VICHY**, qui alignera pas moins de six observations (Bayonne, Lencouacq, **Tulle**, **Ussel**, Gelles et Vichy).

Dès lors, le seul à relativiser la rigueur de cette hypothèse sera Aimé Michel lui-même, puisqu'elle fera le tour du monde, chacun tentant, avec plus ou moins de bonheur, de l'appliquer à son propre «réservoir» de cas. Et on trouvera des «BAVIC» partout.

Le premier **coup** de semonce viendra d'un article de mystères devant l'Eternel, publié dans trop y mettre les formes, Menzel *in straight Unes ?* » (Les **cent-elles** en lignes le coup d'envoi d'un terposés.

signé Donald Menzel, grand pourfendeur la *Flying Saucer Review*, en 1964. Sans s'interroger : «*Do flying saucers move* soucoupes volantes se **dépla-** droites ?), donnant ainsi débat par articles in-

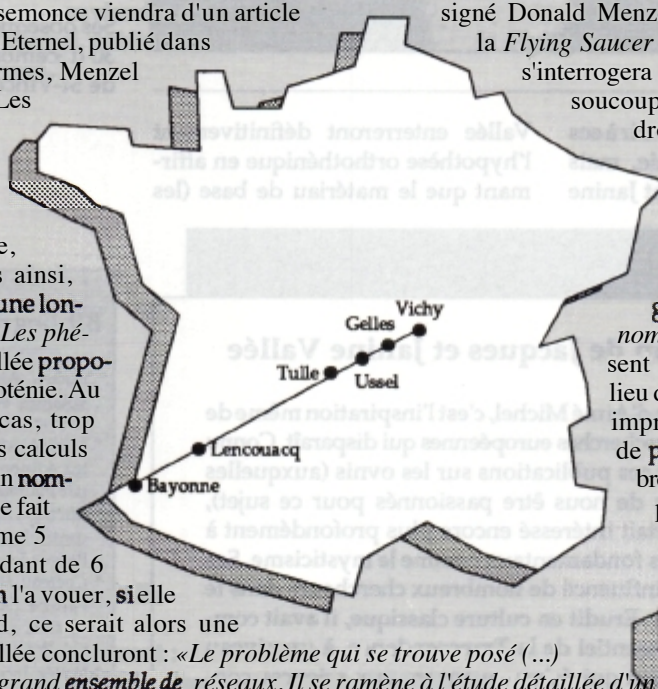
Mais le coup de grâce, ne le voulurent pas ainsi, Janine Vallée. Dans une lon- 1966 dans l'ouvrage *Les phé-* Jacques et Janine Vallée **propo-** d'évaluation de l'orthoténie. Au tion en partant des cas, trop ils se livrent à divers calculs sur une carte un certain **nom-** toire. Le résultat **ne** se fait tes de **3, 4** voire même 5 sent. Aucune cependant de 6 **BAVIC** et, il faut bien l'a vouer, si elle qu'au simple hasard, ce serait alors une

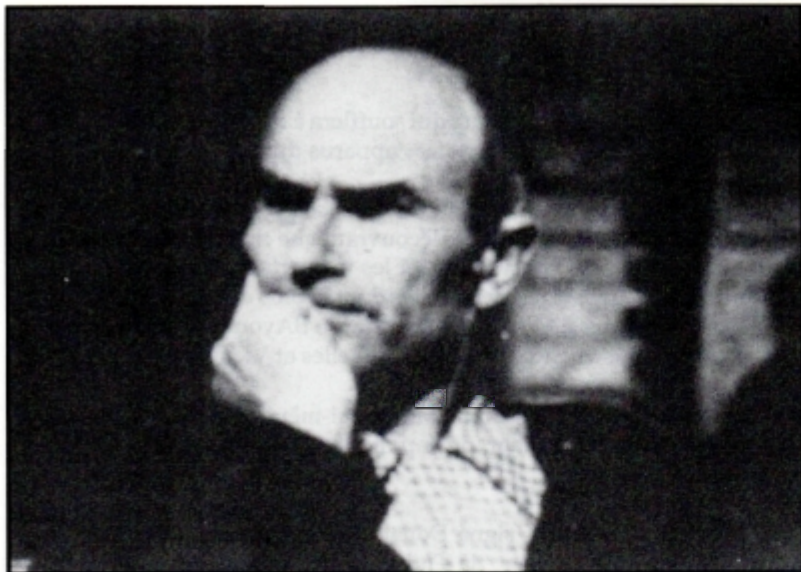
Jacques et Janine Vallée conclurent : «*Le problème qui se trouve posé (...)* contrôle global d'un grand **ensemble de** réseaux. Il se ramène à l'étude détaillée d'un **bre** de points **définissant** quelques alignements **qui** ne cadrent absolument pas avec les **hasard, comme** Bayonne-Vichy. Mais nous avons la certitude qu'une méthode objective peut être mise **sur pied** pour déterminer de manière définitive si ces quelques alignements sont produits par une cause physique précise». Mais le cœur n'y est plus et la méthode objective ne verra jamais le jour.

La dernière tentative, intéressante mais bien maladroite il faut le dire, sera celle de Barthel et Brucker qui mettront le mois d'octobre 1954 en coupe réglée, **démontrant**, s'il en était encore **besoin**, que les données de base n'étaient pas toutes fiables.

Aimé Michel le subodorait déjà en 1958 en écrivant : «*L'important n'est pas de savoir ce qu'il y a derrière l'orthoténie, mais de rassembler assez de documents pour déterminer une bonne fois si elle est ou non un fait réel*».

P.P.





Aimé Michel. Photo X.

par Aimé Michel pour parvenir à ses conclusions sur l'orthoténie, mais l'hypothèse orthothénique en affirmant que le matériau de base (les

cas) ne présentent pas une fiabilité suffisante pour permettre la confirmation du postulat. Aimé Michel n'insistera d'ailleurs pas et recevra avec beaucoup de philosophie les critiques de la vague de 1954 faites par Gérard Barthel et Jacques Brucker, dans un livre intitulé *La grande peur martienne*, paru en 1979.

Il n'en demeure pas moins qu'Aimé Michel, très aimé des ufologues pour sa gentillesse, et considéré comme un véritable mythe au même titre qu'Allen Hynek, sera tristement regretté dans les milieux spécialisés du monde entier.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 30 décembre à 11 heures en l'église de St-Vincent-les-Forts.

Perry Petrakis

La réaction de Jacques et Janine Vallée

Avec le décès d'Aimé Michel, c'est l'inspiration même de nombreuses recherches européennes qui disparaît. Connus surtout pour ses publications sur les ovnis (auxquelles nous devons de nous être passionnés pour ce sujet), notre ami s'était intéressé encore plus profondément à des domaines fondamentaux comme le mysticisme. Ses pensées ont influencé de nombreux chercheurs dans le monde entier. Erudit en culture classique, il avait compris le rôle essentiel de la Transcendance, à un niveau d'appréhension qui échappe encore aux sciences contemporaines. Ses amis trouvaient dommage qu'il ait renoncé, depuis plusieurs années, à publier ses réflexions.

En août dernier, j'avais tenu à lui porter moi-même un des premiers exemplaires de *Forbidden Science*, où son nom revient si souvent. Nous l'avons trouvé installé dans une vieille maison de pierre au cœur de son cher village de Saint-Vincent. Il lisait des ouvrages d'anthropologie et n'avait rien perdu, ni de sa curiosité intellectuelle, ni de son humour. Nous avons passé avec lui quelques heures lumineuses, les dernières.

Jacques et Janine Vallée

Bibliographie sélective :

- * Michel Aimé, Lueurs sur les soucoupes volantes, éditions Marne, collection «Découvertes», Paris, 1954.
- * Michel Aimé, Mystérieux Objets Célestes, éditions Arthaud, Paris, 1958, réédité par Planète, Paris, 1967.
- * Michel Aimé et Lehr. Georges, Pour ou contre les soucoupes volantes, éditions Berger-Levrault, Nancy, 1969.
- * Cocteau, Jean, Le passé défini, journal de l'année 1954, établi et annoté par Pierre Chanel, éditions Gallimard, collection NRF, Paris, 1989.
- * Vallée, Jacques et Vallée, Janine, Les phénomènes insolites de l'espace, sous-titré «Le dossier des Mystérieux Objets Célestes», éditions La Table Ronde, collection L'ordre du jour, Paris, 1966.
- * Lob, Jacques et Gigi, Robert, Ceux venus d'ailleurs, sur-titré «Un nouvel épisode du dossier des soucoupes volantes», éditions Dargaud, Paris, 1973.
- * Barthel, Gérard et Brucker, Jacques, La grande peur martienne...ou enquête sur une année au-dessus de tout soupçon, préface d'Evry Schatzman, Nouvelles Editions Rationalistes, Paris, 1979.
- * Lagarde, Fernand, Mystérieuses Soucoupes Volantes, (Collectif Lumières dans la Nuit avec la participation d'Aimé Michel et de Jacques Vallée, Les éditions Albatros, Paris, 1974.

Collisions

Pilotes contre ovnis

○ Renaud Marhic

Les ovnis existent... Si rares sont les astronomes à en voir, tant une lunette astronomique fait en la matière office d'oeillères, les pilotes de ligne, eux, sont bien placés pour les observer. Nous avons recueilli pour vous les plus saisissants de leurs témoignages. Mais que sont ces mystérieux bolides qui frôlent parfois nos longs courriers ? Engins interplanétaires ou armes de demain ?

Ceux qui espèrent exhumer des archives secrètes gouvernementales les preuves de l'existence du phénomène ovni font fausse route. Il est une démarche plus simple. Agences de presse, magazines et quotidiens sont une source d'information inestimable pour qui sait les examiner avec patience. De 1983 à 1993, nous avons enregistré une décennie d'incidents aériens. Ces trois dernières années les événements semblent vouloir se précipiter.

Pour atteindre «Dream Land» (le pays des rêves) vous n'aurez pas besoin de chercher le chemin de quelques contrées magiques. «Dream Land» est à Nellis Air Force Base, Nevada. Mais **attention**, on ne passe pas ! Nellis AFB compte parmi les complexes militaires les plus secrets des Etats-Unis. C'est de là que les «chasseurs invisibles» prenaient leur **envol** bien avant que leur existence ne fut révélée à la presse en 1990. C'est encore là que seraient développés, entre autres prototypes, des engins de type «**low** observable» (basse observabilité), nouveau concept de furtivité basé non plus sur une faible signature radar mais sur une visibilité réduite pour l'observateur humain. On pense aussi que de ces hangars **calfeutrés** pourraient sortir les mystérieux engins du projet «Aurora». Ce nom plus que tout autre illustre les «Black Programs»

de l'armée de l'air américaine, dont le Congrès doit voter les crédits sans en connaître la destination... Le programme noir «Aurora» aurait englouti à lui seul en 1987 2,272 milliards de dollars (1).

à Nellis comme à
Antelope Valley,
journalistes
aéronautiques et
chasseurs d'ovnis
se pressent au
portillon

Assurément, il se passe des choses à Nellis. Pour savoir quoi, à défaut de pouvoir pénétrer au «pays des rêves», vous pourrez vous fondre dans la faune bigarrée que l'on rencontre à proximité des bases de l'US Air Force. A Nellis comme à Antelope Valley (2), journalistes aéronautiques et chasseurs d'ovnis se pressent au portillon. Pour les premiers, l'espoir est grand de ramener des clichés qui feront les délices d'*Aviation Week and Space Technology* (3). Pour les seconds, l'enjeu n'est rien d'autre que la preuve, **enfin**, que les militaires américains maîtrisent aujourd'hui une technologie d'origine extrater-

restre (4).

Alors on se prend à douter. Certains ovnis ne seraient-ils pas que le «**must**» de la super-technologie d'outre-Atlantique ? Ce serait un comble. Là où les spécialistes de la conjecture nous annonçaient des avions **super-**maniables et capables d'une extrême lenteur, les témoins décrivent de véritables appareils-fusées ! Il y a des habitants du désert de **Mojave** et autres riverains des bases ultra-sécrètes, et puis il y a les pilotes. Exem-

- le 2 septembre 1990, un Boeing d'Air France enregistre au radar, au-dessus de la Méditerranée, un phénomène se déplaçant à 7800 km/h (5).

- En juillet 1991, un Boeing 737 survolant le sud de l'Angleterre à 4500 mètres d'altitude a **failli** percuter un «**ovni noir en forme de losange**», passé à **100 mètres** seulement de l'appareil en descente **vers Gatwick**. Neuf mois plus tard, une commission d'enquête avançait l'hypothèse d'un ballon-sonde, ajoutant que l'ovni n'avait pu être «**identifié à 100%**» (6).

- Le 5 août 1992, le vol 934 de la United Airlines à destination de Londres, est frôlé à 13h45 par un avion gris, sans ailes, arrivant de face à la limite de la collision. Le Boeing, qui avait décollé de Los Angeles, survolait alors la base aérienne d'Edwards AFB. Rien ne fut détecté au radar (7).

Certes, les pilotes de ligne sont, comme tout être humain, faillibles, **et** ce malgré leur haute qualification. **Mais** la collaboration de longue date entre SOS OVNI et l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne (APCA) nous permet de vous présenter maintenant un des cas les plus troublants que recèlent nos archives. Il témoigne, à lui seul, de l'acuité de ces incidents aéronautiques qui tendent aujourd'hui à se multiplier.

Phénomène

Centre de Contrôle en Route de la navigation aérienne (CCR) d'Aix-en-Provence, le 6 juin 1983, 20h56mn 50s (TU):

- **KM715 C (8)** : France ici KM 715 C.

- Aix : KM 715 C parlez.

- Nous avons croisé un vol de droite à gauche. L'avez-vous sur votre radar ?

- Répétez votre demande.

- Depuis notre position sur **NIZ (9)** nous croisons un vol de droite à gauche. Avez-vous ça sur votre radar ?

- Je suis désolé. Vous confirmez croiser un **vol au** niveau 370 (10) en ce moment précis ?

- Sir (11), **ce** vol nous croise de droite à gauche. Il est plus haut que nous. **N'avez-**vous aucun écho sur votre radar ?

- Je suis désolé, Sir, je n'ai que vous sur le radar au niveau 370. Pas d'autre vol **I.F.R.** (12) dans ce secteur, simplement un vol au 310, vous l'avez croisé il y a dix minutes environ.

- Ah. Compris Sir, nous venons de croiser un objet assez étrange volant de droite à gauche. Je pense qu'il se situait à peu près au niveau 390. Il se dirige vers le 50.

- Vous confirmez qu'il se dirigeait vers le 90 approximativement, de droite à gauche au niveau 390 ? Est-ce exact ?

- Probablement un peu plus haut, au niveau 400 et se dirigeant vers le 60.

- OK. Confirmez l'heure du croisement, Sir.

- Je dirais il y a environ quarante-cinq secondes.

LT190 : LT190. Nous avons également vu ce vol il y a une minute, même direction, faisant route au 60 et très fortement éclairé.

nous venons de croiser un objet assez étrange volant de droite à gauche. Je n'ai jamais rien vu de pareil de toute ma vie

KM 715 C : Je n'ai jamais rien vu de pareil de toute ma vie.

Aix : OK c'est... KM 715 C vous confirmez que vous avez croisé un vol approximativement au-dessus de NIZ ?

KM715 C : Il semblait être à environ 40 ou 41 000 pieds faisant route au 60 ou au 50 de droite à gauche.

Aix : OK. Vous confirmez qu'il se déplaçait de droite à gauche, faisant route au 50, approximativement à 40 000 pieds?

KM 715 C : Approximativement 40 000 pieds et apparemment dès que nous vous avons appelé il a éteint sa lumière et le côté gauche de sa queue.

Aix : Je suis désolé, je ne connais aucun **vol à** ce niveau suivant cette route dans ce secteur. Quelles sont vos intentions ?

KM 715 C : Je suppose... passant ainsi de droite à gauche, il doit être probablement à environ sept miles (13) sur notre gauche à présent. C'est un très grand objet très éclairé. Il est probablement entre 40 000 et 41 000 pieds environ, faisant route au 50.

France de KM 715 C, pour votre information nous voyons encore la trace laissée par cet objet dans le ciel, nous ne l'avons pas encore croisée bien **que** nous l'apercevions très clairement. C'est beaucoup, beaucoup plus haut.

Aix : OK. Annoncez votre indicatif.

KM 715 C : KM Charter 715.

Aix : OK. Je confirme que **vous** êtes seul à l'avoir observé.

KM 715 C : France, j'ai dit aussi que nous n'avions pas encore croisé sa trace. Elle doit être visible depuis le **sol** également.

Aix : OK. Que les appareils observant **ce vol à** la verticale de Nice à un niveau inconnu et faisant route approximativement au 50 se signalent, excepté KM 715.

OK, je confirme qu'il n'y a eu que KM 715 C à observer ce vol. Est-ce exact ?

KM 715 C : Il se dirige toujours au cap 50. Il paraît bien proche pour une telle altitude. Je pense qu'il est très brillant. Un gros objet en tout cas.

Aix : OK, merci pour l'information, Sir.

KM 715 C : C'est 715 qui parle. Un autre appareil nous a appelé après que nous avons fait notre premier rapport. Il nous a dit avoir aussi vu cet objet. A **vous**.

LT 190 : France, ici LT 190.

Aix : LT 190 ?

LT 190 : Oui. Nous avons observé ce vol également il y a environ quatre minutes, direction 60. Il s'agissait peut-être d'un avion-cargo.

Aix : A quelle position l'avez-vous vu ?

LT 190 : Il y a environ quatre, six minutes, au niveau 410 approximativement. Il faisait route au 60.

Aix : France appelle TJ 065.

TJ 065 : Ici TJ 065.

Aix : Avez-vous vu quelque chose ?

TJ 065 : Sur la droite, il ressemblait à une météorite ou quelque chose comme ça. Il y a cinq minutes.

Phénomène

KM 715 C : France contrôle, ici KM 715.

Aix : Oui Sir.

KM 715 C : Pour information, nous remplirons un rapport **sur** cet objet non identifié.

Aix : OK Sir, je pense aussi qu'il s'agit d'un objet non identifié. Je vous rappelle plus tard.

KM 715 C : Compris. Il semble que nous passons juste sous la traînée laissée par l'objet. Nous l'avions vu à 60 miles nautiques derrière nous, il devait être bien plus haut que nous n'avions d'abord pensé à cause de sa taille et de sa luminosité.

Aix : OK. Merci pour l'information. Le vol que vous avez vu n'était pas un vol **IFR**, je pense qu'il s'agit d'un objet non identifié.

KM 715 C : Compris. Nous sommes d'accord avec vous, **715** fera un rapport à sa compagnie en arrivant à Malte.

Aix : OK 715, pour information cet objet a été vu du sol.

KM 715 C : Merci beaucoup.

Aix : Merci à tout le monde.

TP 8200 : France, ici TP 8200. J'aimerais aussi vous signaler que j'ai vu l'objet un instant. J'étais à environ 80 miles nautiques de Lyon.

Aix : OK, qui parle en ce moment ?

TP 8200 : TP 8200. Nous l'avons vu un instant, très loin. C'était un objet très brillant.

Aix : Je suis désolé mais deux pilotes parlent en même temps. Au premier s'il vous plaît, qui parle ?

TP 8200 : Je pense être le premier. Ici TP 8200, je vous signale avoir observé cet objet alors que nous nous trouvions à environ 80 miles avant Lyon. Il était

très loin mais très brillant avec une queue brillante également. Nous l'avons observé pendant une minute à peu près, puis nous l'avons perdu à cause des nuages.

le vol que vous avez vu n'était pas un vol **IFR**, je pense qu'il s'agit d'un objet non identifié

Aix : Merci pour l'information, je pense qu'il s'agit d'un vol non identifié, d'un objet non identifié. Il ne s'agit pas d'un vol **IFR** connu. Vous avez croisé il y a cinq minutes un vol au niveau 350, il n'y a pas de problèmes, il évolue à 25 miles nautiques devant vous et je pense que cet objet non identifié est un ovni, nous ne le connaissons pas.

TP 8200 : Oui Sir, c'était un vol très visible, un **U.F.O.**

Aix : OK, je pense aussi à un objet non identifié. Vous passez maintenant sur Genève, fréquence ... Merci pour votre information, Sir.

Malgré les apparences, ce dialogue n'est pas extrait du film *Rencontres du Troisième Type*. Il s'agit bien de la transcription d'une conversation entre quatre pilotes de ligne et le Centre de Contrôle Régional de la navigation aérienne d'Aix-en-Provence.

En ce mois de juin 1983, le réseau SOS OVNI fonctionnait déjà, bien qu'encore non officiellement présentée à la presse. Dès les faits connus, l'enquête commençait.

A en croire divers quotidiens européens, les témoins **del'ovni** du 6 juin se comptaient en fait par centaines. Leur répartition sur le vieux continent permet de se faire une idée précise quant à la direction suivie par le phénomène. En résumé, il fut observé au sol par des contrôleurs aériens **des CCR** d'Aix-en-Provence

et de **Bordeaux**, par ceux de la tour de contrôle de Marignane, et par une multitude de témoins du sud-est de la France, d'Italie du nord, d'Espagne, de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne. Le tout révélant un axe sud-ouest nord-est, trajectoire plus que probable de l'ovni et détail capital pour la suite de l'enquête, comme nous allons le voir. Aucun témoignage ne nous parvint du Portugal, pays se situant pourtant dans le prolongement de cet axe. Comme à son habitude, SOS OVNI consulta systématiquement les divers organismes susceptibles de posséder tout ou partie de la solution du problème.

Le **procès-verbal** numéro 380, établi par la brigade de Gendarmerie de l'Air de Marignane restait inconclusif. Au centre militaire opérationnel **du Mont-Agel**, dans le département des Alpes-Maritimes, on se montrait tout aussi impuissant à expliquer ce qui avait bien pu traverser notre espace aérien. La **Météorologie Nationale**, quant à elle, nous informait qu'aucun lâcher supplémentaire de **ballon-sonde** n'était intervenu, hormis celui, quotidien, au départ de la région nîmoise à 2 heures du matin. Enfin, les astronomes contactés ne purent se prononcer sur l'hypothèse de la météorite, phénomène imprévisible par essence, mais écartèrent, calculs à l'appui, celle d'un satellite artificiel qui aurait pénétré dans l'atmosphère pour s'y désintégrer au moment de l'observation. Ainsi donc, le piège semblait se **refermer** sur cet ovni, au sens propre du terme, tant les explications rationnelles classiques marquaient ici leurs limites.

Qui plus est, les descriptions fournies par les pilotes et par certains témoins au sol mentionnaient des caractéristiques précises laissant penser à un objet manufacturé. Le **procès-verbal** de la brigade de l'air de **Marseille-Marignane** (aujourd'hui Marseille-Provence), relatant entre autres les observations des gendar-

le ministère de la
Défense ne peut
donner aucune
explication des
phénomènes en cause
qui ne correspondent
pas à des essais
militaires

mes eux-mêmes, est éloquent : « *un objet nettement perceptible, de forme cigaroïde très allongée avec, à l'arrière, une traînée de dix fois sa longueur, de couleur gris-sombre et évoluant à très grande vitesse* ». Avant de classer l'ovni du 6 juin dans la catégorie « non identifié après enquête », classement qui constitue en fait une formidable ouverture sur l'inconnu, restait à explorer une bien délicate hypothèse, celle de l'expérience militaire, couverte par le Secret Défense. S'agissait-il donc d'un essai de missile balistique ? Répondant à nos questions dans un courrier en date du 9 novembre 1983, le ministère de la Défense se dédouanait sans équivoque, affirmant que ses services n'étaient pas concernés : « *Le ministère de la Défense ne peut donner aucune explication des phénomènes en cause qui ne correspondent pas à des essais militaires* ». Désinformation pour cause de secret militaire ? C'est peu probable. Les tirs expérimentaux de missiles balistiques stratégiques **mer-sol** s'effectuent régulièrement, de façon précise et relativement connue. Tirés généralement par des **Sous-marins** Nucléaires Lanceurs d'Engins au large de la Bretagne, ou encore depuis le Centre d'Essais des Landes à Biscarosse, ces projectiles prennent la direction des Açores. Nous avons vu que le phénomène suivait ici une trajectoire opposée, soit sud-ouest nord-est.

Par un curieux hasard, la Marine Nationale devait justement **procé-**

der à **un décès tirs** un **mois** plus tard, le 12 juillet. Observé à nouveau par de très nombreux témoins, on reconnut cette fois-ci une procédure classique : avis à la navigation aérienne, lancement depuis le sous-marin Gymnote au large des côtes bretonnes vers le sud-est et communiqué du ministère de la Défense expliquant les faits et soulignant indirectement la réussite du test pour le nouveau missile M4... Et le ministère de préciser : « *compte tenu de l'altitude et des réflexions lumineuses sur l'engin, dues au soleil couchant, il a pu être observé à des distances importantes* ». Curieux encore de constater que l'ovni du 6 juin réunissait, lui aussi, ces mêmes conditions rendant visibles les objets en haute altitude à des centaines de kilomètres à la ronde. Peut-on imaginer qu'une puissance étrangère ait voulu évaluer la perméabilité de l'espace aérien des pays survolés le 6 juin ? L'affaire du Boeing **sud-Coréen** abattu au-dessus des îles **Sakhaline**, ou dans un autre registre, celle des **sous-marins** fantômes dans les eaux norvégiennes, sont là pour nous rappeler que de telles « évaluations » sont monnaie courante dans le domaine de la stratégie politico-militaire.

Cela **expliquerait-il** cette ressemblance troublante entre l'ovni du 6 juin et le missile du 12 juillet ? Chacun est juge.

Le pilote maltais du charter KM 715 C ne fit pas de déclaration d'**« airmiss »** (14) et aucune enquête officielle ne fut donc ouverte. L'examen des films radar ne révéla rien, l'objet se situant très probablement hors de portée.

L'ovni du 6 juin reste à ce jour parfaitement non identifié. Il a occupé les journalistes l'espace de quelques articles en pages intérieures, puis est allé se perdre dans les **tréfonds** de la mémoire collective, comme se perdent la plupart de ces faits divers modernes que sont les témoignages ovnis.

Dans les archives d'SOS OVNI, il représente l'une des « observations de masse » majeures à s'être déroulée en Europe.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Thouanel, B., « Exclusif : voici l'avion qui vole à 900 km/h », **VSD**, 10.12.1992
2. Marhic R., « Ces ovnis que nous construisons », **Phénomène**, n° 2, mars 1991.
3. Revue américaine spécialisée dans l'aéronautique de pointe et qui passe pour être particulièrement bien informée.
4. Selon les scénarii en vogue outre-Atlantique, l'armée américaine aurait, soit récupéré des épaves d'ovnis écrasés au sol, soit bénéficié d'une collaboration technologique avec des visiteurs de l'espace...
5. **Phénomène**, n° 1 • janvier 1991.
6. **finçaiSoir**, 28.04.1992.
7. **Phénomène**, n° 11, septembre 1992
8. « KM 715 C », « LT 190 », « TJ 065 » et « TP 8200 » sont les indicatifs des avions qui prendront contact avec le CCR d'Aix-en-Provence (France Contrôle) pendant cet événement
9. NIZ : radiobalise située à proximité de Nice à usage de la navigation aérienne.
10. Niveau 370 : 37 000 pieds (environ 11 000 mètres).
11. Sir : formule de politesse en usage pour la navigation aérienne.
12. LFR : appareil utilisant la navigation aux instruments **au-dessus** de 19 500 pieds.
13. Miles : mile nautique = 1852 mètres.
14. Déclaration de quasi-collision en vol.

Une observation ?

Tél :

42.20.18.19.

Minitel :

36.15. SOS OVNI

Courrier :

SOS OVNI

B.P. 324

13611 Aix Cédex 1

France

Colle forte

La manipulation s'affiche

○ Perry Petrakis

C'était un court article du quotidien Libération (5 janvier 93) qui nous avait mis la puce à l'oreille. Sous le titre «Les nouvelles armes "gentilles" du Pentagone», Frédéric Filloux, correspondant du quotidien à New York, rapportait que le Wall Street Journal s'était procuré un document interne au Pentagone. Banal. Une information qui ne nous aurait pas émus outre mesure s'il n'était sous-titré «Laser portable, ondes magnétiques ou hologramme : le catalogue révélé par le Wall Street Journal».

Notre intérêt va croître en lisant, à l'issue du billet, qu'«enfin, la guerre psychologique n'est pas oubliée avec des recherches sur les hologrammes géants que l'on projetterait sur les nuages (un prophète quelconque pressant les troupes de renoncer à la bataille, par exemple). Ces armes n'appartiennent plus à la science-fiction». Diable ! Que pourrait-ce vouloir dire ?

Piqués au vif, et pour en avoir le cœur net, nous contactons Frédéric Filloux à New York pour avoir la totalité du papier. Il nous laissera pantois...

Dans l'article, signé Thomas E. Ricks, on apprend la réorientation des politiques américains - y compris par exemple Les Aspin, pressenti pour être Secrétaire à la Défense dans le gouvernement Clinton - vers une nouvelle doctrine militaire qui ferait largement appel à une catégorie inédite d'armement : les armes non létales. Loin d'être une vue de l'esprit, ces armes, dont nous développerons les caractéristiques un peu plus loin, sont si au point qu'elles seraient, selon le Col. Jamie Gough, directeur adjoint à la planification auprès de l'US Air Force, nécessairement déployées en Yougoslavie

en cas d'intervention américaine. «Elles existent bien» dira même Richard Trefry, Lt-Gen. à la retraite, ancien conseiller militaire du Président Bush. «Mais on s'aventure là dans un domaine classifié».

Classifié c'est le mot. Il serait probablement fâcheux de savoir qu'au cours d'innombrables essais qui n'ont pas manqué de précéder la mise en oeuvre de ces armes, on ait testé, in situ, l'atterrissage par exemple d'une «soucoupe volante» dans une forêt britannique ou le stationnement d'un ovni au-dessus d'une grande ville canadienne. Pure spéculation.

Mais de quoi peuvent donc être constituées ces armes ? Selon le rapport secret obtenu par le Wall Street Journal, la panoplie comprend entre autres des lasers portables basse énergie susceptibles d'aveugler des personnes ou des appareils à vision nocturne. Mais il y a aussi des générateurs d'infrasons employés pour incapaciter des humains en provoquant une désorientation, des vomissements, des nausées ou des contractions intestinales. On trouve des caustiques plus virulents que les plus virulents actuellement connus, des techniques dites d'anti-traction

où des lubrifiants spéciaux seraient répandus pour empêcher la circulation des trains, camions, voitures et mêmes des personnes. Il existe aussi des gommes polymériques qui pourraient littéralement coller au sol tout ce qui pourrait représenter un danger. D'autres armes, plutôt chimiques, transformeraient le combustible en une «gelée» inutilisable alors qu'enfin, des virus informatiques pourraient paralyser, tels des bombes à retardement, n'importe quelle structure informatique vitale.

Après s'être penché sur l'intérêt des politiques, l'auteur s'attarde sur l'enthousiasme des militaires, et notamment ceux à l'origine du rapport de 34 pages «Operations Concept for Disabling Measures» (1) qui ont su garder le secret absolu sur ces recherches tout en les promouvant dans les sphères proches du (des) président(s). «Rendre publique la non-létalité aurait eu pour effet d'intéresser nos adversaires à cette question» devait déclarer une source au Pentagone.

A ce stade, on est en droit de se demander - à juste titre - quel serait le rapport avec le phénomène ovni. Eh bien si toutes ces armes existent, c'est parce qu'elles ont été imaginées, il y a une dizaine d'années par le colonel en retraite John Alexander. Ce nom vous dit quelque chose ? Ex des forces spéciales dépêchées au Viêt-Nam, grand amateur de torsion de cuillères et d'états proches de la mort (ou plutôt états modifiés de conscience ?) et accessoirement d'ovnis, auteur d'un article qui devait jouer le rôle de catalyseur, en 1980, dans Military Review, où il évoquait «la nouvelle donne psychologique du champ de bataille», Alexander travaille depuis 1988 au Los Alamos National Laboratory, où il est attaché au Groupe des Technologies Spéciales. Le Saint des Saints. L'idée de base était d'imaginer des armes susceptibles d'influer sur l'ac-

Suite page 20 ➡

Non identifié

Ovni sur Montréal : l'évidence photographique

○ Christian R. Page

Le 7 novembre 1990, une dizaine de personnes réunies sur la terrasse de l'hôtel Bonnaventure, l'un des édifices les plus importants du centre-ville de Montréal, observèrent un phénomène lumineux apparemment immobile au-dessus de leurs têtes. La « chose », une sorte de couronne entourée de brillantes lumières ambres, demeura visible pendant plus de trois heures avant de disparaître « absorbée » par l'épaisse couverture nuageuse.

Parmi les témoins de l'étrange phénomène figuraient des policiers de la Communauté Urbaine de Montréal (SPCUM), des agents de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et enfin Marcel Laroche, un journaliste du quotidien montréalais *La Presse*. Ce dernier profita d'ailleurs de l'occasion pour réaliser deux photographies couleurs de l'inexplicable manifestation.

A l'époque, l'incident raviva l'intérêt des médias québécois pour le phénomène toujours très controversé des ovnis. Le quotidien *La Presse*, qui bénéficiait pour ainsi dire de l'exclusivité photographique du phénomène, présenta en première page de son édition du 8 novembre la photographie de M. Laroche sous le titre : « *Un OVNI dans le ciel de Montréal ?* ».

Mais s'agissait-il vraiment d'un ovni ?

Le 9 novembre, dans une entrevue accordée à *La Presse*, et reprise par les téléx de la *Presse Canadienne* (PC), M. Marc Gélinas, météorologue à Environnement Canada (à Dorval)

et secrétaire de la Société d'Astronomie de Montréal, déclara pouvoir expliquer l'apparition insolite. Selon lui, le phénomène observé au-dessus de Montréal n'aurait été que la résultante d'un ou plusieurs faisceaux lumineux en provenance du centre-ville et réfléchis par les nuages très denses au moment des événements. **Tout** en soulignant n'avoir

de cette coopération
allait naître un
rapport exhaustif sur
l'un des phénomènes
célestes les plus
étranges
jamais photographiés

aucun doute au sujet de l'origine de la manifestation lumineuse, M. Gélinas rappela notamment que les faisceaux lumineux rotatifs émis par la Place Ville-Marie étaient visibles à plus de 50 kilomètres du centre-ville lors de soirées nuageuses. Or, lors de la soirée du 7 novembre, l'alti-

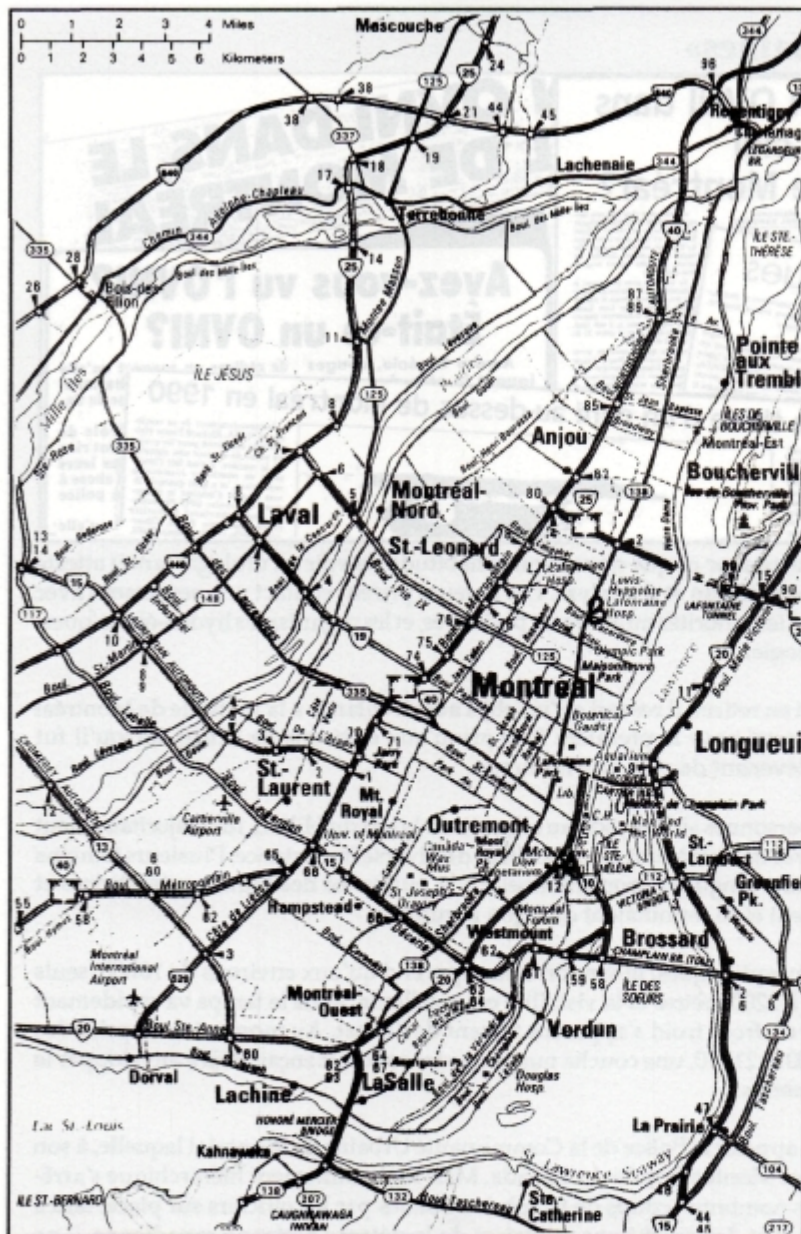
tude des nuages avait varié de 800 à 1200 mètres. Quant à la possibilité que le phénomène ait été une aurore boréale, cette possibilité, toujours selon M. Gélinas, était à exclure en raison justement de l'importante couverture nuageuse.

Quatre mois plus tard (mars 1991), sous la rubrique « Actualités astronomiques », le magazine bimensuel *Le Québec Astronomique* publiait à son tour un long article au sujet de « **Ovni** de Montréal ». Selon l'auteur, Marc Gélinas, le phénomène aurait été une simple - mais **spectaculaire** - aurore boréale (voilà un retournement de situation bien inattendu quand on pense qu'il s'agit ici du même Marc Gélinas qui, le 9 novembre, avait déclaré à *La Presse* **n'avoir** aucun doute **sur** la nature du phénomène - réflexion de faisceaux lumineux sur la couche nuageuse - et qui avait rejeté par la même occasion l'hypothèse de l'aurore boréale). **Enfin**, et ce en dépit d'observations atmosphériques et météorologiques peu significatives pour la nuit du 7 novembre 1990 (données scientifiques fournies entre autres par le **radiotélescope** du Parc Algonquin, Ontario, et le satellite GEOS 7), l'auteur concluait que « *seule l'aurore boréale offrait suffisamment de caractéristiques pour expliquer les témoignages recueillis à Montréal le 7 novembre 1990* ».

Parions que si l'on interrogeait à nouveau M. Gélinas, il aurait aujourd'hui une autre hypothèse à nous proposer.

A la même époque, les Sceptiques du Québec, dont la devise est de promouvoir l'esprit critique et la pensée rationnelle (ou vice versa) proposèrent 100 000 dollars à quiconque leur apporterait un morceau de « *soucoupe volante* ». Bravo ! Plus rationnel et critique que ça, tu meurs !

A l'autre extrémité, l'ésotériste qué-



Communauté Urbaine de Montréal En A : Hôtel Hilton Bonnaventure. En B : Base de Longue Pointe.

bécois bien connu Richard Glenn associa l'incident de l'hôtel Bonnaventure à un invraisemblable complot militaro-occulte (orchestré apparemment par des «intraterrestres»). Toujours d'après M. Glenn, l'objet, pour d'obscures raisons stratégiques, aurait déployé pendant quelques secondes un parapluie énergétique - et bien sûr invisible - sur toute l'agglomération montréalaise. Bref, une explication aussi

inébranlable... qu'un château de cartes.

Toutefois, dans cette saga pleine de rebondissements, seule une poignée d'enquêteurs s'attardèrent au seul élément vraiment quantifiable de cette soirée du 7 novembre 1990 : les photographies de M. Marcel Laroche (il est vrai que la photographie publiée par *La Presse* au lendemain de l'incident ne rendait guère justice

à l'originale).

Une première analyse fut tentée dans les jours suivants la manifestation par l'ufologue québécois François Bourbeau. Ayant obtenu le négatif **original**, l'ufologue fit tirer plusieurs images positives de l'ovni sous différents filtres de couleur et à des temps d'exposition variés. Malheureusement, les résultats furent mitigés. Les contours du phénomène demeurèrent flous et sa nature inconnue. Certes on était ici en présence d'un **PANI** (Phénomène Aérien Non Identifié), **mais** la présence d'un objet volant et physique restait, quant à elle, difficilement démontrable.

C'est alors qu'un homme d'affaires montréalais spécialisé dans la simulation sur ordinateur, un certain Bernard Guénette, entra à son tour dans le giron ufologique. Dans un premier temps, M. Guénette s'activa à la collecte des informations disponibles sur l'incident du 7 novembre 1990 (rapports de la police, comptes rendus des témoins oculaires, photographies de Marcel Laroche, données météorologiques, etc.). **Enfin**, dans un deuxième temps, M. Guénette s'assura les services du Dr Richard Haines, physicien américain spécialiste de l'interaction homme-machine au centre de recherche NASA-Ames, en Californie. De cette coopération allait naître un rapport exhaustif sur l'un des phénomènes célestes les plus étranges jamais photographiés.

Publié au printemps 1992, le rapport Guénette-Haines, intitulé «**Details surrounding a large stationary aerial object above Montréal**» (Détails entourant un grand objet stationnaire au-dessus de Montréal), tranche définitivement en faveur d'un objet physique de dimensions considérables.

Outre de reprendre chronologiquement les témoignages - certains inédits jusqu'à maintenant - entourant

Le rapport «Guénette-Haines»



Le rapport «Guénette-Haines» contraste avec ce que nous avons l'habitude de voir en ufologie tant il atteste d'un important travail de collecte, de réflexion et d'analyse. Les auteurs prirent contact non seulement avec les témoins, mais aussi les journalistes, les autorités militaires et **policières**, et les organismes hydro-électriques, de l'aviation civile ou de la météorologie.

De l'impression globale que l'on peut en retirer, il ressort qu'un objet aurait «plané» à la verticale de Montréal de **19h15** (heure à laquelle il fut observé pour la **première** fois) jusqu'aux environs de 22h10, lorsqu'il fut enveloppé d'une couche nuageuse devenant de plus en plus dense.

L'objet, observé par des dizaines de personnes situées, soit au **sol**, soit sur le toit du **Hilton**, fut **majoritairement** décrit comme étant de forme ovale, **avec** de trois à huit «luminosités» de **diverse** importance. Plusieurs témoins ont pu voir des rayons lumineux d'une longueur proportionnelle à la puissance des lumières émettrices et décrivirent des «rayons» qui débutaient et se terminaient de façon abrupte.

En ce qui concerne les conditions atmosphériques, le rapport nous apprend qu'aux environs de 18h00, seuls quelques nuages épars sont détectés à 2200 mètres et la visibilité est excellente. Mais le temps va rapidement évoluer vers un épisode neigeux car un front froid s'approche venant de l'ouest. Au moment de la prise des premières photographies, entre **21 h00** et **21h10**, une couche nuageuse dense commençait déjà à envelopper le phénomène à une altitude de 1400 mètres.

Les agents de sécurité de l'hôtel vont appeler la Police de la Communauté Urbaine de Montréal laquelle, à son tour, demandera le renfort de la Police Montée Royale du Canada. Mais le cheminement hiérarchique **s'arrêtera** là (du moins officiellement). Des nombreux coups de téléphone donnés par les officiers sur place, tant à l'aéroport de Dorval qu'au commandant des opérations militaires de la défense aérienne canadienne, il ne ressortira rien. Aucune détection radar du côté des civils, aucune manœuvre mais pas plus d'intérêt **de** la part des militaires, même si une panne de courant affecta la Base Militaire de Longue Pointe (l'une des plus importantes du pays) entre 23h08 et 23h50.

L'analyse des photos, tout comme les divers calculs du rapport ne permettront pas de conclure, **ce qui**, en soi, est déjà une information. Tout au plus les auteurs auront-ils avancé quelques fourchettes d'altitudes et de tailles.

Il n'empêche. Aussi éloquent que l'observation **elle-même**, est l'intérêt, ou plutôt le désintérêt total des autorités. **Les auteurs** ne **s'y sont** pas trompés: «**On peut se demander combien de temps un phénomène aérien insolite doit rester immobile au vu et au su de tous avant de provoquer une réaction scientifique adéquate ou une analyse technique**». Toute la question est là.

Phénomène

l'observation du 7 novembre 1990, le court document de 25 pages présente une analyse exhaustive des photographies de M. Marcel Laroche et rejette définitivement l'hypothèse de l'aurore boréale et celle des reflets lumineux.

L'objet, apprend-t-on à la lecture du rapport, aurait évolué à une altitude variant de 1060 à 2700 mètres et son diamètre, d'après l'évaluation la plus conservatrice, aurait été de 540 mètres, soit l'équivalent de cinq terrains de football.

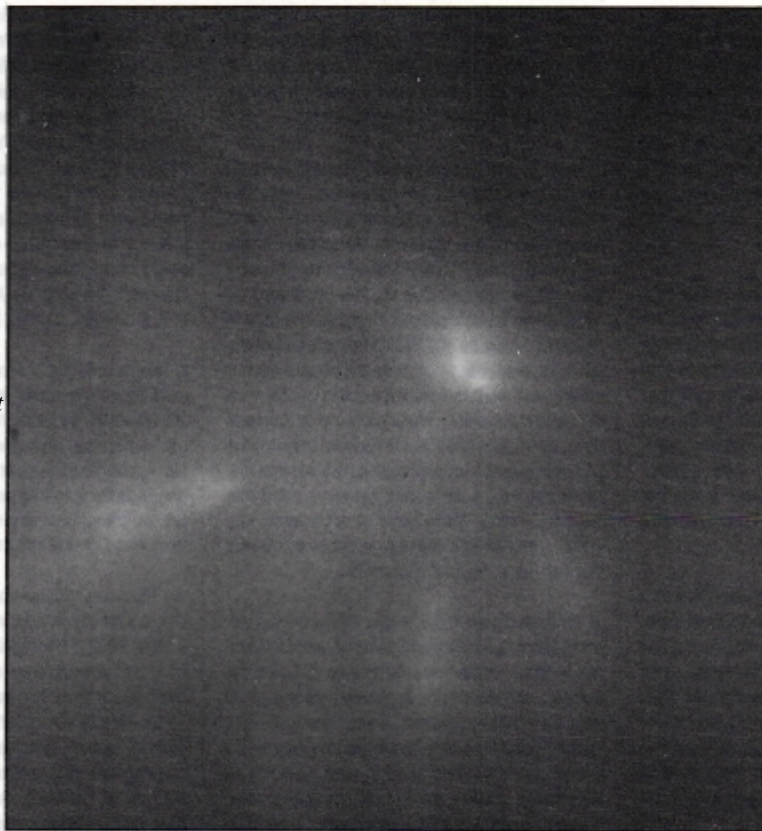
Le rapport conclut que «l'évidence attestant l'existence d'un grand objet volant insolite et silencieux est tout à fait indiscutable...» et que «l'objet demeure jusqu'à maintenant non identifié».

Bien entendu, depuis la publication du rapport Guénette-Haines, plusieurs prétendus «spécialistes» des phénomènes dits

étranges et paranormaux (bref, tous ceux qui avaient lu au moins un livre sur le sujet) ont exprimé leur opinion quant à la validité du document.

Interrogé par exemple sur la nature de l'ovni, M. Claude Lafleur, porte-parole des Sceptiques du Québec, déclara au quotidien montréalais *La Presse* (1er mai 1992) : «Tout dépend de la définition que l'on donne au mot objet. Un nuage c'est un objet». Quant

à l'évidence photographique proposée par le rapport, M. Lafleur fit simplement remarquer que le document de MM. Guénette et Haines parlait plutôt de «densité optique» et non de «densité matérielle». Curieusement toutefois, lors d'un entretien subséquent entre M. Lafleur et le toujours très... ésotérique Richard Glenn, le digne représentant des Sceptiques du Québec devait ad-



Reproduction de la photographie originale prise par M. Marcel Laroche (©). Courtoisie Marcel Laroche.

mettre ne pas avoir lu le rapport Guénette-Haines et que ses déclarations faites au journal *La Presse* n'étaient basées que sur quelques informations sommaires que lui avaient transmises la journaliste responsable de l'article (aujourd'hui, confronté à ses propres déclarations, M. Lafleur fait tout simplement «porter le chapeau» à M. Guénette qu'il accuse de ne pas lui avoir fait parvenir une copie du rapport. J' imagine qu'il s'agit là d'une «techni-

que» spéciale pour promouvoir l'esprit critique et la pensée rationnelle).

Enfin, et aussi extraordinaire soit-elle, l'observation du 7 novembre 1990 n'en demeure pas moins qu'une observation parmi tant d'autres. Certes la taille de l'objet décrit et la durée du phénomène (trois heures) confère à celui-ci des caractéristiques pour le moins inhabituelles, mais sans plus. L'élément d'exception dans l'affaire de Montréal réside surtout dans l'excellence des travaux des deux auteurs du rapport Guénette-Haines et dans l'extraordinaire collaboration des divers intervenants (témoins, enquêteurs, représentants des corps policiers impliqués, techniciens et employés d'organismes divers) et qui a rendu possible la réalisation d'un tel document.

Pendant ce temps, pour ceux que la chose pourrait continuer d'intéresser, les Sceptiques du Québec offrent toujours 100 000 dollars à quiconque leur rapportera un morceau de «soucoupe volante».

Christian R. Page

Cet article a été publié pour la première fois dans la revue *Aquarius*, n° 1, éditée par Christian R. Page pour le compte du Mufon Québec. Nous tenons à le remercier ici pour son aimable et efficace collaboration. Pour contacter le MUFON Québec, écrivez à :

MUFON Québec
C.P. 143
St-Jean-sur-Richelieu
Qc J3B 6Z1
Canada

Phénomène

Bloc-notes



X Naissance d'une nouvelle association en Argentine, sous l'impulsion du Docteur Antonio Las Heras, auteur de nombreux livres sur le **phénomène ovni** dans son pays. L'association, officiellement inaugurée dans le courant du mois de décembre 1992, a pour objectif d'analyser le phénomène ovni dans une perspective intellectuelle et scientifique. Elle s'appelle **Centro de Investigación y Estudio del Fenómeno OVNI** en la Argentina (CIELO- Centre de Recherche et d'Etude du Phénomène OVNI en Argentine) et peut être jointe en écrivant à : Casilla de correo 17, Sucursal 19, (1419) Buenos Aires.

X Selon le quotidien roumain *Adevarul* (n°266 du 9.12.1992), un ingénieur situé dans la région de **Belka-Kapusan**, non loin de la frontière séparant la Tchécoslovaquie de l'Ukraine, aurait observé un phénomène inhabituel venant dans sa direction. T., au volant de son véhicule, aurait vu dans le courant du mois d'octobre 1992 (date non précisée), un globe bleu, brillant, muni de quelque chose qui ressemblait à des ailes sur lesquelles clignotaient des petites lumières. Le phénomène aurait ensuite disparu subitement.

X Le Mouvement Raélien, secte à caractère ufologique prônant l'accueil des extraterrestres vient, en ce début de campagne électorale, de prendre des positions radicales. Claude Vorilhon, après avoir créé l'Association Internationale des Religions à Philosophie Minoritaire, enchaîne avec la publication d'un ouvrage intitulé *Le racisme religieux du gouvernement socialiste*. Deux actions qui montrent, plus que jamais, une volonté de ratisser large.

X La célèbre astrologue Elisabeth Tessier (qui avait annoncé pour 1992 la solution au problème

yougoslave et une amélioration de la situation pour Gorbatchev...) s'attaque, peut-être en raison de ses initiales, aux extraterrestres. Selon elle, une invasion de la Terre par des visiteurs de l'espace est un des scénarios possibles pour la fin du siècle.

X Patrick Moncelet, l'un de nos lecteurs en Indonésie, nous a fait parvenir une coupure de presse extraite de *The Strait Times* du 23 décembre dernier. Il y est question de l'apparition, un peu partout dans la ville de Lucena (Philippines) d'étranges empreintes de pas figées dans le béton ou le goudron des rues. Ces empreintes, dont personne n'a revendiqué la paternité, sont de diverses tailles allant de 12,7 à 17,7 centimètres, et ont une profondeur de 1,3 centimètres. Ces traces attirèrent de nombreux badauds parmi lesquels des fervents ayant allumé des bougies en croyant qu'il pouvait s'agir de messages divins.

X Notre lecteur nous demande également ce qu'il faut penser d'une «brève» parue dans le numéro d'août-septembre du mensuel américain *Air & Space*. Cette brève, citant une information extraite de l'*hebdo Weekly World News* affirme qu'un avion qui avait disparu lors d'un vol **Rio-La Havane** en 1939, aurait atterri avec ses 26 squelettes dans le courant du mois de mai 1992 à **Bogotá**, en Colombie. L'appareil, dans lequel les enquêteurs découvrirent des tasses de café fumantes et un mégot de cigarette mal éteint (...) était parsemé de journaux datés du 16 avril 1939. Cette histoire, dans le plus pur style des **comics américains** d'il y a trente ans ne devrait pas, à notre avis, émouvoir outre mesure. Le *Weekly World News* ne nous paraît pas, en effet, présenter toutes les garanties de sérieux que l'on serait en droit d'attendre.

X Le 9 novembre 1992, le **vice-ministre de la Défense bulgare**, **M. Nicolas Daskalov**, a confirmé au cours d'une conférence de presse à **Sofia**, les rumeurs apparues dans la presse à sensation du pays au printemps dernier. Depuis octobre 1990, l'armée bulgare avait entamé des fouilles près du village de **Tsarichina** sous le nom de code de «**Opération Gloire**». Le but de ces recherches, ordonnées par le chef de l'Etat-Major Général de l'Armée, le général **Radno** Mintchev, était de trouver un message extraterrestre concernant une future apocalypse. Sur les indications de deux

femmes médiums, les soldats avaient creusé un tunnel en spirale de 150 mètres de long, 2 mètres de haut et 64 mètres de profondeur. La galerie était gardée par des soldats en armes et camouflée par un camp de tentes occupant 200 mètres carrés. Les habitants du village furent même enfermés, à l'occasion, dans la boulangerie, pour qu'ils ne voient rien de ces activités. Depuis, une des deux femmes, qui avaient rédigé plus de 1000 pages de messages extraterrestres, s'est suicidée, les fouilles ont été arrêtées et on annonce des sanctions des responsables de ces «bêtises».

X L'Ukraine a désormais sa propre structure ufologique. Il s'agit de l'Institut de Recherche sur les Phénomènes Anormaux. L'Institut emploie dans son conseil scientifique V. Rubstov, A. Arkhipov, A. Beletsky, P. Kutniuk, Y. Morozov, Y. Platov et V. Tupalo, et, dans son conseil d'orientation, E. Ermilov, V. Fomenko, Y. Fomin, L. Gindilis, A. Pugach, A. Ursul, V. Zhuravlev, A. Zolotov. L'IRPA, qui a été créé en 1992 sous l'égide de la Compagnie Aérospatiale «Vertical», se propose d'étudier le phénomène ovni dans le cadre d'une stricte méthodologie scientifique. On peut écrire à Research Institute on Anomalous Phenomena, P.O. Box 4684, 310022 Kharkov-22, Ukraine.

X Notre collègue **Vicente Juan Ballester-Olmos** nous informe que des avancées importantes ont été obtenues en Espagne dans le domaine de la **déclassification de rapports militaires** sur les ovnis. Après l'Angleterre et la Belgique, il semblerait donc que les autorités espagnoles jouent une plus grande transparence en matière de phénomène ovni. Nous y reviendrons prochainement.

X Plusieurs d'entre-vous ont émis l'hypothèse d'un ballon-sonde pour expliquer l'observation du 8 juillet 1992 (L'hélicoptère et l'ovni, *Phénomène*, n° 12). Précisons donc que, bien que ce type de matériel soit muni d'un transpondeur, aucun signal ne fut détecté aux radars primaire et secondaire. Enfin et surtout, tous les lancers de ballons s'accompagnent de notifications au trafic aérien (NOTAL et COTAM). Dans le cas présent, ni la base du Luc, ni les radars civils ni même (à notre connaissance) le Centre Opérationnel militaire de **Taverny** n'ont trouvé d'avis susceptible de concerner le phénomène.



Notes de lecture

En refermant *Les temps et les ovni*, on en retire un peu l'impression que l'auteur aurait relevé sa boîte aux lettres, puis qu'il aurait tout donné à l'éditeur, tant l'objet de l'ouvrage reste insaisissable. En fait, le « temps » semble être une excuse permettant d'offrir une tribune libre à diverses person-
nes.

Avec une pléiade d'auteurs qui va de Jimmy Guieu à Jean Sider en passant par Guy Tarrade, Jean Plantier, et quelques autres, avec des sujets comme les EBE, la vague belge, le 5 novembre, les cercles anglais, Ummo, Roswell, etc., on eut pu croire le succès assuré. En fait, nous en doutons, tant il s'agit de redites. Pour Jimmy Guieu, les Entités Biologiques Extraterrestres n'attendent que peu de choses pour prendre le contrôle de l'humanité; pour Jean Sider, la manipulation est partout, et Hynék lui-même aurait été l'un des premiers à y sacrifier, etc., etc.

En fait, on comprend que l'ufologie se porterait bien mieux si ses « défenseurs » les plus acharnés,

au lieu de se complaire dans un dénigrement systématique du travail des autres, consentaient à revérifier plutôt deux fois qu'une les informations en leur possession et sur lesquelles ils bâtissent des théories inébranlables. Le débat pourrait enfin s'ouvrir sur des éléments précis.



L'on nous conteste par exemple (sans jamais nous citer) notre analyse des fibres ramassées en Dordogne et, parmi autres choses, notre traitement de l'affaire Ummo. Sur quelles

bases ? Aucune. Pas un seul élément, pas une seule contre-expertise. Rien ! Or, contre la rêverie poétique, aussi belle soit-elle, nous ne pouvons opposer aucun argument.

Deux chapitres échappent, à notre sens, à cet environnement. Celui de Jean-Pierre Tennevin, qui nous dévoile avec tolérance et humilité le contenu du livre de Shi Bo dont on désespère qu'il soit édité un jour, et celui de Jean-Luc Rivera, qui fait un tour aussi complet que possible de la situation des enlèvements aux Etats-Unis.

En dehors de ces exceptions, on a le sentiment d'avoir gâché son temps à lire un peu partout que « les preuves existent » et « qu'elles sont terrifiantes » puisqu'elles ne sont jamais données. C'est fort dommage puisque les auteurs tombent de fait dans le travers tant stigmatisé par eux chez d'autres. Une contradiction dans le fondement même de la démarche qui laisse une sensation de « déjà vu ».

Le temps et les ovni, Jean-Luc Chaumeil (collectif), SPM éditions, 1992.

ANNONCES GRATUITES

Recherche livres suivants : « Les soucoupes volantes, affaire sérieuse » de Frank Edwards, « En quête des humanoïdes », de Charles Bowen, « Les étrangers de l'espace », de Donald Keyhoe, « Face aux soucoupes volantes », de Edward Ruppelt. Faire offre à : Hervé Benvegnen, Bois de la chapelle 13, CH-01213 Onex (Suisse).

Vends 21 livres d'occasion sur les ovnis : A. Michel, J. Vallée, D. Keyhoe, J.-P. Petit, P. Delval, J.V. Buttlar, Bondarchuk, F. Edwards, J. Pottier, Ch. Berlitz, B. Méheust, C. Vorillon, etc. Tél au 89.80.03.41. de 12h à 13h.

Vends un ex. livre de J. Miguères « Le cobaye des extraterrestres face aux scientifiques » (version annotée au stylo). Prix : 80 f. Ecrire à la revue qui transmettra.

Détecteur magnétique : je suis prêt à payer 35 dollars pour chaque photocopie d'un rapport d'enquête sur un Incident

d'ovni publié (dans une revue, un journal ou un livre) que je ne possède pas et qui mentionne qu'un détecteur magnétique (ou une boussole) a été affecté lors de l'observation. Du fait que j'ai déjà un nombre important de cas de ce genre, toute personne intéressée doit d'abord de m'envoyer la liste des rapports déjà collectés; soit en m'écrivant personnellement : Jan Eric Herr, P.O. Box 15044, San Diego, California 92175, USA soit en contactant : M. Michel Zirger, 14, rue du 11 novembre, 78230 Le Pecq, France.

Le Groupement Nordiste d'Etude des Ovnis (GNEOVNI) vous invite à ses réunions d'information trimestrielles de Lille. Pour plus d'informations, téléphoner au 20.88.11.31.

Vends « J'ai été le cobaye des E.T. », « Le cobaye des E.T. face aux scientifiques », « La révélation, 1996 », nouvelle édition. 180 ff pièce (port compris) à Bernard Hugués 104, chemin de la Mûre, 13015 Mar-

seille - France (règlements à Tordre du CERPA).

Les prochaines réunions du GERU (Groupe de Recherches Ufologiques) auront lieu les 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Ces réunions débuteront à 10 heures à la Maison des Associations, 24, place de la Liberté à Roubaix. Pour plus d'informations, contactez le GERU à : 21 Impasse Lumière, 59150 Wattrelos.

Recherche : « Le livre des secrets trahis », de Robert Charroux. Ecrire à la revue qui transmettra.

Vds 44 numéros de la revue LDLN (Lumières Dans La Nuit) compris entre le n° 158 (oct. 76 et le n° 210 (déc. 81). Etat impeccable, vente au détail éventuellement possible. Le lot : 3000 francs belges, port compris. Téléphoner en Belgique, au 02/ J 734.63.29. après 17h00.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce gratuite, que vous vendiez, achetiez, cherchiez quelque chose. Expediez des aujourd'hui votre texte à :

SOS OVNI
Service Petites
Annonces
B.P. 324
13611 Aix-en-
Provence
Cedex 1

Elle court, elle court.,

Ovnis belges : nouvelle rumeur

○ Renaud Marhic

Régulièrement, on peut entendre que telle ou telle affaire vient de connaître un dénouement. La vague de témoignages ovnis de Belgique est de celles-là. Etat des lieux d'une rumeur.

Fin 1989 débutait en Belgique l'une des plus formidables vagues de témoignages ovnis que l'Europe ait connue (1). On se souvient que dès les premières heures de ces événements, il se trouva des personnes qui, convaincues de faire acte de rationalisme, déclarèrent pouvoir identifier les triangles volants communément décrits par les témoins **d'outre-Quévrain**. Il était alors question de manoeuvres secrètes des **F117A**, l'avion **furtif** (2) de l'armée de l'Air américaine popularisé par la guerre du Golfe en 1991. Cette «identification» se basait principalement, rappelons-le, sur un film vidéo pris le 31 mars 1990 par le Bruxellois Marcel Alfarano, et qui était censé représenter les feux de position «*si caractéristiques*» du **F117A**. L'enquête de M. Patrick Ferryn de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS), ainsi que les recherches conduites par SOS OVNI, ont démontré que le fameux film ne représentait en fait qu'un classique avion de ligne en approche de l'aéroport de Bruxelles-National (**Zaventem**) (3)... Quant aux feux de position du chasseur furtif, on sait aujourd'hui que leur configuration peut être rapprochée des témoignages belges uniquement au moment du décollage et de l'atterrissage. Et encore, il faut alors faire abstraction de la position du clignotant rouge

Alors **on** ne parle plus trop du **F117A** pour expliquer ce qu'il convient désormais d'appeler la «vague belge». Ceux qui firent leurs choux gras de la «merveille» technologique américaine - à qui, soit dit en passant on prêtait les extraordinaires capacités de n'émettre quasiment aucun bruit, de faire du sur-place ou de tourner sur lui-même (4), toutes capacités réservées jusque-là aux ovnis par les plus ardents défenseurs de l'**hypothèse** extraterrestre - évoquent aujourd'hui de nouveaux prototypes (5). La démarche est intéressante.

il n'y a rien de commun entre des survols clandestins à haute altitude de pays alliés et des passages au-dessus d'Eupen et de Liège

Elle consiste à prendre pour objet de traitement de la question ovni une technologie supérieure, qui existerait bel et bien, mais dont on ignorerait l'existence pour cause de secret militaire. Si vous remplacez «*technologie supérieure*» par technologie extraterrestre et «*secret militaire*» par **black-out** des autorités, vous constaterez que nous retrouvons un

que les réponses à nos questions se trouvent dans les arcanes d'une réalité dont une minorité interdit l'accès au plus grand nombre.

Nul doute que la technologie aéronautique américaine soit à l'origine de certaines observations, en particulier celles réalisées par des pilotes de ligne. Mais il est prudent de s'en tenir aux faits. Du moins pour le moment. **Et** pour l'instant, les observations de ces pilotes, comme les fuites chères aux chasseurs de scoops (voir «*Pilotes contre ovnis*» dans ce même numéro) laissent entrevoir des appareils aussi puissants que bruyants capables de pénétrer n'importe quel espace aérien à des vitesses hypersoniques. On est loin des témoignages enregistrés en Belgique.

En juillet dernier pourtant, une rumeur a couru les milieux médiatiques de la capitale. **Des** journalistes de l'émission *Mystères* (TF1), avec qui nous nous entretenions des ovnis belges nous tinrent ce langage : «*Pour nous la question est réglée. Il est notoire de source militaire belge qu'il s'est agi de prototypes américains*». Revoilà la rumeur... Car comme source de l'information on nous indiquait, sans trop de certitudes, la SOBEPS, ce que nos confrères, aussitôt **interrogés** par nos soins, démentirent. Deux précautions valant mieux qu'une, nous avons interrogé les principaux intéressés. Fin juillet, nous questionnâmes MM. Delcroix et De Brouwer, respectivement ministre de la Défense Nationale de Belgique et Chef d'Etat Major Adjoint Plans Opérations Personnel de la Force Aérienne Belge. Notre propos était clair : «*une explication a-t-elle été trouvée à ces phénomènes ?*». A l'adresse du **général** De Brouwer nous ajoutâmes : «*Pouvez-vous confirmer ou infirmer que l'explication réside dans la présence d'appareils américains ?*». Nous vous

éléments de réflexion en main que nous pouvons nous interroger sur la validité d'une rumeur persistante et des démentis des autorités concernées. SOS OVNI s'est déjà largement exprimée sur les manipulations d'opinion ayant pris pour thème le phénomène ovni (6). Comme toujours, il nous paraît ici primordial, avant de reconnaître que tromperie il y eut, de définir l'ensemble des conséquences que nous obligerait à admettre pareille hypothèse.

Nous en sommes conscients, demain **peut-être** découvrirons-nous, à la faveur d'une de ces conférences de presse dont le Pentagone a le secret, de nouveaux appareils de combat dont nous sommes encore loin d'imaginer les formes et les performances. Admettons donc, sans plus parler que du seul **F117A**, la responsabilité d'un prototype quelconque dans les événements qui nous préoccupent. Toutes les armées du monde peuvent se définir comme des systèmes **pyramidaux** et les forces belges ne font pas exception à la règle. Dès le début de la vague, tous les échelons de la pyramide ont semblé s'accorder sur un point : les témoignages recueillis ne sont nullement explicables par une implication militaire. Dans cet esprit, le Général **Terasson**, commandant de la Force Aérienne et supérieur hiérarchique direct du Colonel De Brouwer, n'excluait-il pas, sans équivoque, l'hypothèse de l'avion furtif américain ? Il en fut de même avec son subordonné et un major de la Force Aérienne qui, sous couvert de l'anonymat, souligna que l'armée ne possédait pas le moindre commencement d'explication. Le ministère de la Défense excluait pareillement l'hypothèse militaire, tout comme l'ambassade américaine à

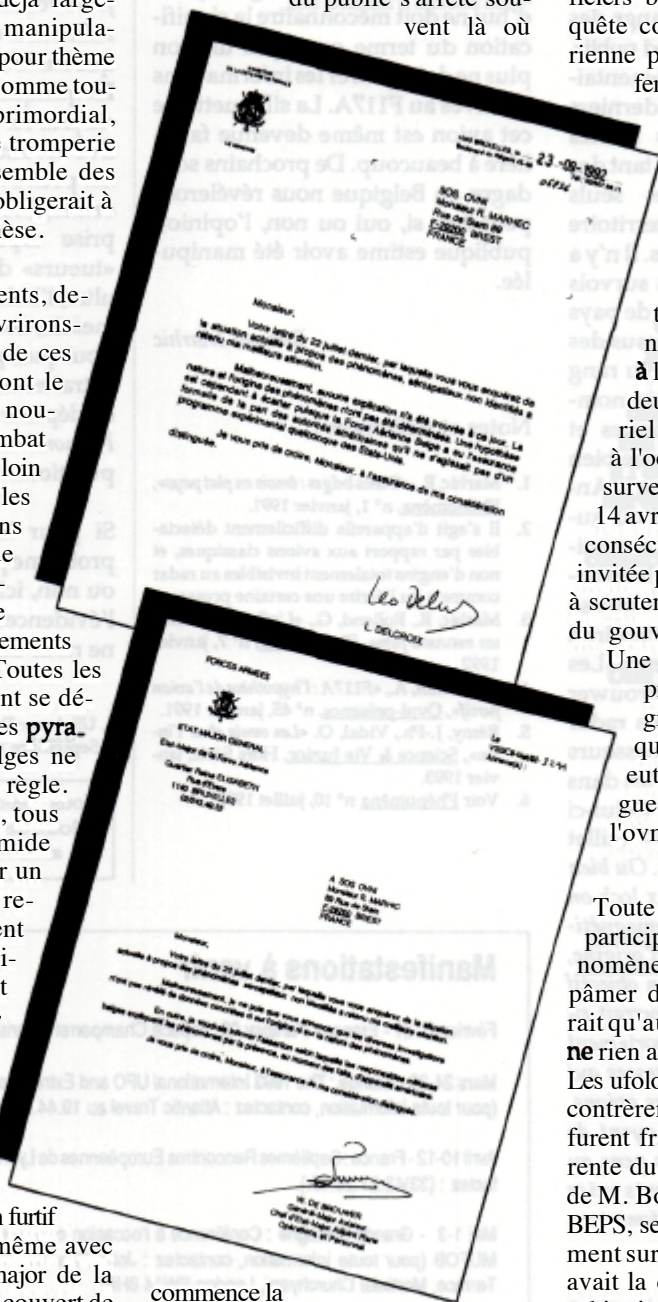
Bruxelles démentit le survol de la Belgique par des appareils furtifs. **L'histoire** nous a appris à nous méfier de telles déclarations. **L'information** du public s'arrête souvent là où

manipulation des masses, situation **quel'on** peut espérer exceptionnelle dans un Etat de Droit **européen**. Rappelons-nous les déclarations des officiers belges aux médias et l'enquête commandée à la Force Aérienne par le ministère de la Défense, suite à une question parlementaire.

N'oublions pas l'aide en matériel et la caution officielle apportée à la SOBEPS. Les brigades de gendarmerie reçurent l'ordre de faire suivre à l'association tous les témoignages **qui** leur parvenaient. Les militaires mirent à la disposition **des** ufologues deux avions, équipés de matériel de prise de vue infrarouge, à l'occasion d'une opération de surveillance **duciel** qui débuta le 14 avril 1990. Durant quatre nuits consécutives, la population fut invitée par la SOBEPS **et** les médias à scruter le ciel avec la bénédiction du gouvernement et de l'armée ! Une première mondiale dont le principe fut accepté par un groupe interministériel, après que le Colonel de Brouwer eut décidé d'aider nos collègues à organiser cette chasse à l'ovni.

Toute cette bonne volonté pour participer à l'identification de phénomènes non identifiés ferait se pâmer d'aise Machiavel s'il s'avérait qu'au plus haut niveau on **savait** **ne** rien avoir d'inconnu à découvrir. Les ufologues et journalistes qui rencontrèrent le Colonel De Brouwer furent frappés par l'intégrité apparente du personnage qui, aux dires de M. Bougard, président de la SOBEPS, semblait s'interroger sincèrement sur le dossier inhabituel dont il avait la charge. Impressions certes subjectives, et n'était-il pas lui-même l'objet d'une manipulation ? Le Général Terasson et le Général Charlier, commandant en chef des forces armées belges, étaient-ils seuls au courant d'une opération **ultra-secrète**, ignorée **même** de l'officier su-

commence la Raison d'Etat. Gouvernements et militaires trompant leur monde, voilà qui ne surprendrait personne. Mais de quoi disposons-nous pour étayer cette hypothèse et, surtout que nous **oblige-t-elle** à admettre ? Rien de moins qu'une



périeur chargé de faire décoller la chasse en cas d'alerte ? Dans ce cas, la manipulation est encore plus énorme. Quelques centaines d'officiers viennent grossir les rangs des floués où se mêlent déjà grand public, médias, ufologues et parlementaires. On n'ose y ajouter les derniers échelons militaires et les hautes sphères gouvernementales, tant des manoeuvres connues des seuls Américains au-dessus du territoire belge semblent improbables. Il n'y a rien de commun entre des survols clandestins à haute altitude de pays alliés et des passages au-dessus des toits d'Eupen et de Liège. Au rang des suspects donc, un certain nombre de responsables politiques et militaires belges, le Pentagone bien sûr et un pays voisin, comme L'Angleterre ou l'Allemagne, d'où auraient décollé les avions. La manipulation prend des allures internationales. Le moins que l'on puisse dire est que l'on pouvait s'attendre à mieux des parties en présence. Les réserves du Colonel De Brouwer quant à la détection d'échos radar non identifiés, par deux chasseurs F16 le 31 mars 1990, vont-elles dans le sens d'une intoxication ? Celui-ci renchérisait sur RTL le 12 juillet 1990 : «*il y a deux hypothèses. Ou bien c'est ce qu'on appelle un faux lock-on avec des interférences électromagnétiques dont on ne connaît pas l'origine, ou bien il y avait vraiment un objectif en l'air. Si c'est le cas, on pourrait en conclure que c'est un comportement tout à fait anormal, à des vitesses qui dépassent celles, actuelles, des avions. Nous n'en connaissons pas ayant de telles performances. Mais les gens au sol n'ont pas suivi les événements qui se sont passés en l'air. On est donc toujours prudents.*».

Une étude sociologique qui reste à faire pourrait bien démontrer l'échec de la **manipulation**, pour aussi cher qu'elle ait coûté. C'est le 20 décembre 1989, soit moins d'un mois après le réel début des événements, que le Groupe de Recherche et d'Informa-

tion sur la Paix (GRIP) et son président André Dumoulin entraient en scène avec, à en croire certains, la clé du mystère. Si pas un belge aujourd'hui ne doit méconnaître la signification du terme ovni, pas un non plus ne doit ignorer les informations relatives au **F117A**. La silhouette de cet avion est même devenue familière à beaucoup. De prochains sondages en Belgique nous révéleront **peut-être** si, oui ou non, l'opinion publique estime avoir été manipulée.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Marhic, R., «*Ovni belges: émois en plat pays*», **Phénomène**, n° 1, janvier 1991.
2. Il s'agit d'appareils difficilement détectables par rapport aux avions classiques, et non d'engins totalement invisibles au radar comme a pu l'écrire une certaine presse.
3. Marhic, R., Rolland, C., «*L'affaire Alferano : un mauvais film*», **Phénomène**, n° 7, janvier 1992.
4. Dumoulin, A., «*F117A: l'hypothèse de l'avion furtif*», **Ovni-présence**, n° 45, janvier 1991.
5. Rémy, J.-Ph., Vidal, O., «*Les ovnis chez Tintin*», **Science & Vie Junior**, Hors Série, janvier 1993.
6. Voir **Phénomène** n° 10, juillet 1992.

suite de la page 11

tivité électrique du cerveau mais c'est tout naturellement que divers projets évoluèrent vers une institutionnalisation de la guerre psychologique **sur le champ de bataille** même... En quelque sorte, une remise au goût du jour Hi-Tech de vieux préceptes. Et c'est ainsi que le **Wall Street Journal** peut évoquer des fusils à micro-ondes, des mousses **incapacitantes** à prise rapide, des satellites bas, «tueurs» de missiles, ou, **nec** plus ultra, l'hologramme représentant un messie, des martyrs musulmans ou, pourquoi pas, une soucoupe et ses extraterrestres intimant aux troupes de déposer les armes. Reprenez votre **Phénomène** n° 10 consacré aux manipulations. Tout y était déjà.

Si pour les ovnis, les «vrais», le problème peut encore **être** d'y croire ou non, ici, il faut bien se rendre à l'évidence... l'intelligentsia militaire ne nous demande plus notre avis.

1. US Army Training and Doctrine Command, Septembre 1992.

Nous tenons à remercier Frédéric Filloux de Libération New York pour son aimable collaboration

Manifestations à venir

Février 11-21 - France : Parapsy 93, Espace Champéret - Paris.

Mars 24-28 - Islande : The 1983 International UFO and Extraterrestrial Conference, Reykjavik (pour toute information, contactez : Atlantic Travel au 19.44.814.55.94.18.).

Avril 10-12 - France : Septièmes Rencontres Européennes de Lyon (pour toute information, contactez : (33)42.27.26.18.).

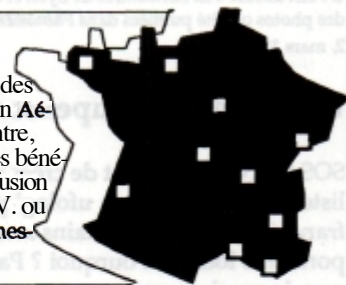
Mai 1-3 - Grande-Bretagne : Conférence à l'occasion du 25ème anniversaire de Magonia/MUFOB (pour toute information, contactez : John Rimmer, John Dee Cottage, 5, James Tenace, Mortlake Churchyard, London SW14 8HB).

Avril 14-15 - Grande-Bretagne : 1993 International UFO Conference (pour toute information, contactez : Philip Mantle au 19.44.924.44.40.49.).

Faites nous parvenir vos dates de conférences, congrès, diaporamas, expos, festivals ou autres en écrivant à l'adresse de la revue ou en utilisant notre fax : (33) 42 27 26 18

En direct d'SOS OVNI

SOS OVNI est une association, mais c'est aussi un réseau de veille, d'alerte et d'expertise des cas couplé avec celui constitué des radars de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne. Il est constitué de représentations (Nord-Ouest, Seine et bassin parisien, Isère, Centre, Rhône, Sud-Ouest, Sud-Est, Rhône, Var, Est, Seine-Maritime). L'association offre à tous ces bénévoles, adhérents de l'association, la totalité de ses moyens d'analyse, de contrôle et de diffusion (vérifications radar, analyses de laboratoire, relevés météo ou astronomique, accès aux P.V. ou documents divers, minitel, revues, etc). Cette nouvelle rubrique fera le point, chaque bimestre, de notre... de votre actualité.



Rencontre à Auch

Le samedi 12 décembre dernier s'est tenue à Auch, dans le Gers, une conférence contradictoire intéressante puisqu'elle opposait M. Velasco, directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques à M. Mesnard, directeur de la revue ufologique *Lumières dans la Nuit*. Ce débat d'idées était animé par M. Monflier, président de l'association «Festival International du Ciel et de l'Espace», dont le siège se trouve à Fleurance (Gers) et qui organisait cette rencontre à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ceux qui avaient fait le déplacement pour assister à un combat haut en couleurs en furent pour leurs frais, l'ambiance de la soirée étant restée très sobre et les orateurs bien courtois. Finalement, c'est de l'assistance que devaient venir les plus fortes joutes orales comme on le verra plus loin. Après une introduction de M. Monflier sur les buts de son association, la séance s'engageait en trois étapes.

Pendant la première partie, M. Velasco développait l'histoire de la création de la vie sur terre avant de poursuivre par celui de l'ufologie classique, en reprenant quelques généralités du style : «les ovnis ne sont pas des véhicules extraterrestres, ils représentent une réalité physique mais ne constituent aucun danger». Puis, il lançait la première pique en expliquant que les scientifiques qui étudient le dossier l'analysent en se basant sur la connaissance, alors que

les ufologues amateurs raisonnent en termes de croyance, et de rajouter : «Ces derniers font du mauvais travail» (pour être plus convaincant, M. Velasco aurait peut-être mieux fait d'évoquer ce que le SEPRA a fait depuis la disparition du Groupe d'Etude des Phénomènes Aériens Non identifiés)(1). Pour ceux qui ne les connaissaient pas encore, Trans-en-Provence, Valensole et les statistiques de feu le GEPAN furent évoqués et un diaporama projeté.

M. Monflier reprenait la parole en guise de transition en rappelant que finalement aucun message ne nous est encore parvenu de nos hypothétiques voisins décidément peu bavards (ne parleraient-ils pas par signes par hasard !). Puis, il donnait l'occasion à un groupe de Raéliens présents dans la salle de s'exprimer sur leur conception de notre propre origine extraterrestre (2), ce qui ne manquait pas de soulever des vagues de protestations dans l'assistance.

La deuxième partie du débat devait permettre à M. Mesnard de se défendre d'accréditer l'hypothèse de la visite d'extraterrestres et de rappeler qu'il restait ouvert à toutes les suggestions. L'ensemble de l'exposé qui suivit (c'était prévisible) concernait l'observation du 5 novembre 1990 (3). Tout a commencé par la projection d'un film étonnant, en fait la copie du reportage que TF1 avait diffusé le soir du 6 novembre (4), qui montrait de façon très claire, en tout cas sur l'écran géant de la télé installée pour l'occasion, un phénomène de forme triangulaire aux

contours très bien marqués comportant une lumière dans chaque angle. Suivaient les descriptions de plusieurs témoignages concernant la même observation et possédant sans doute des critères d'étrangeté prononcés. M. Mesnard insistait pour faire bien comprendre qu'ils ne pouvaient être réduits à l'explication officielle. M. Velasco répondait très rapidement, et il restera célèbre pour cela, qu'en ce qui concerne l'objet du 5 novembre, il s'agissait bien d'une rentrée atmosphérique et que si des gens avaient observé, ce soir-là, autre chose, c'était leur problème (pas celui du SEPRA, il y aurait donc bien du travail pour les amateurs).

La troisième partie de soirée fut traditionnellement consacrée aux questions-réponses dont il ne devait finalement ressortir aucun élément propre à éclaircir le débat. Malgré son intransigence, M. Velasco laissait apparaître que s'il refuse de voir dans le phénomène ovni la manifestation d'engins extraterrestres, il ne nie pas le fait que derrière certaines observations transparait une intelligence inconnue, sans apporter d'autres explications.

A voir les visages interrogatifs et déçus du public, il n'était pas du tout sûr que le poisson fut noyé.

SOS OVNI Sud-Ouest - Jean-Pierre Ségonnes

1. Voir *Le SEPRA, c'est pratique*, *Phénomène*, n° 12, novembre 1992.

2. Voir *Les anges se fendent la gueule*, *Phénomène*, n° 2, mars 1991.

3. Voir *Phénomène* 1, janvier 1991 et 2, mars 1991.



4. Film diffusé aux Rencontres de Lyon et dont des photos ont été publiées dans *Phénomène* n° 2, mars 1991.

Une liste de groupements

SOS OVNI Seine vient de créer une liste des groupements ufologiques français ainsi que de certains correspondants locaux. Pourquoi ? Parce que de nombreuses personnes contactaient souvent SOS OVNI Seine afin de savoir s'il existait un groupe de recherche ovni dans tel ou tel département, ces personnes ne pouvant avoir accès au minitel.

D'autre part, la dernière liste ufologique datait de 1984 (*Annuaire du CIGU* n° 1, celles du *Que sais-je ?* de 1985 et du *Quid* étant partielles) mais sa diffusion fut relativement restreinte. Il nous a semblé intéressant de regrouper ces adresses en 1993 pour rendre service au public et ainsi lui donner une image plus cohérente de la recherche ufologique française. Mais également de montrer que tous les groupes s'y trouvent, quelle que soit leur tendance, dans un souci d'objectivité.

Les personnes ayant écrit et n'ayant reçu aucune réponse ou s'étant vu retourner leur courrier avec la mention «N'habite Pas à l'Adresse Indiquée» ou encore ayant découvert un oubli ou une erreur pourront nous

le faire savoir. Il en sera tenu compte. Il est certain que la prochaine mise à jour (semestrielle ou annuelle) sera sûrement plus proche de la réalité que ce premier travail. Les chercheurs indépendants peuvent également s'y inscrire s'ils le désirent. Toute personne intéressée peut nous faire parvenir une enveloppe timbrée pour obtenir le document.

Par ailleurs, il nous semble important d'ajouter un point sur l'article, page 21, de *Phénomène* n° 11 sur le SEPR. J'ai pu me rendre compte plusieurs fois lors d'enquêtes que les gendarmeries n'avaient pas voulu prendre de **compte-rendu** donné par des témoins d'observations d'ovnis, et ceci **même** pour un **cas** de rencontre rapprochée du 3ème type avec traces (le SEPR, lui aussi informé, n'a rien fait). Ces faits amènent les réflexions et questions suivantes : les gendarmeries n'enregistrant pas systématiquement tous les témoignages, quelle est donc la fiabilité du réseau français ? Les relations gendarmeries-SEPR semblent tenir à une simple circulaire A4. Aucun contact régulier n'existe. Cela coûterait cher ? Le budget du SEPR n'y est **peut-être** pas adapté ? Certaines gendarmeries ont-elles oublié l'existence du SEPR ? Le SEPR se montre souvent optimiste sur le recueil «officiel» des témoi-

gnages en France (voir la dernière campagne médiatique) et il perd ainsi des cas très intéressants. Enfin, il sera utile de comparer, un jour ou l'autre, les méthodes d'enquête des gendarmeries et celles des groupes ou enquêteurs privés. De ce côté-là aussi quelques réflexions s'imposent

SOS OVNI Seine - Thierry Rocher

Conférence au Kiwani

Nous avons pu donner, le 7 décembre dernier, une conférence sur le phénomène ovni, **dans** les locaux du Kiwani Club de Lyon, antenne «Lyon Lumière». L'exposé était découpé en deux parties distinctes : historique du phénomène, approche régionale. Environ 200 diapositives illustraient la soirée. C'est devant un auditoire de 50 personnes, les membres du club, qu'un débat s'est ensuite instauré entre le public et SOS OVNI, représentée par le sous-signé. Des spécimens de *Phénomène* et d'*Ovni-présence*, ainsi que les coordonnées d'SOS OVNI ont été diffusés à l'issue de la manifestation. Un témoin (RR2 à Lyon en 1990) s'est fait connaître dans l'assistance. Une enquête, menée par l'équipe lyonnaise d'SOS OVNI, est en cours.

SOS OVNI Rhône - Jean-Pierre Troadec

Attention Vénus

En raison de la particulière luminosité de la planète Vénus dans nos cieux actuellement, nous avons jugé nécessaire d'interroger Jean-Claude Ribes (*) sur les possibilités de confusion.

J-C R. Le cycle de Vénus est de deux ans. Pendant presque un an on la voit le soir et puis un an le matin. Il y a toute une période où quand elle est effectivement derrière le Soleil, loin, elle est peu visible. Puis, angulairement, elle se rapproche du Soleil et on la voit très bien, soit le matin, soit le soir. Evidemment, quand c'est le soir c'est beaucoup plus observé.

Lorsque l'on voit quelque chose en ce moment le soir vers l'ouest, même assez haut sur l'horizon, il y a des chances pour que ce soit Vénus (surtout si ça ne bouge pas). Mais pour cela il faut être à pied car lorsque l'on est dans un véhicule, c'est toujours très difficile. C'est souvent comme ça d'ailleurs qu'il y a des méprises : on est dans un véhicule et que l'on voit un objet brillant, on n'arrive pas bien à se rendre compte, il y a du reflet dans les vitres, donc souvent on croit que c'est autre chose.

En janvier, Vénus aura une luminosité de -3,9 à -4, le plus brillant sera courant février, à -4,3, ce qui en fait de loin l'objet le plus brillant du ciel puisqu'elle se rapproche actuellement de sa phase la plus brillante. Elle devrait rester très brillante courant février et jusqu'aux environs du 15 mars où elle commencera rapidement à disparaître. Mais durant cette période, avec un instrument même relativement modeste, on pourra bien distinguer le croissant. Courant février, comme l va commencer à faire jour de plus en plus tard, ce sera encore plus frappant.

Propos recueillis au téléphone, le 25 janvier 1993.

(*) M. Jean-Claude Ribes est Directeur de l'Observatoire Astronomique de Lyon.

En France et dans le Monde...



Sarthe

SOS OVNI - 21.10.1992. Un témoignage reçu par SOS OVNI fait état de l'observation d'un phénomène inhabituel, observé dans la région de Saint-Saturnin (Sarthe), le 21 octobre 1992, à 8h00. Le témoin, un jeune homme de seize ans, a pu voir s'approcher, alors qu'il était dans son jardin, une forme ronde d'une taille légèrement inférieure à la pleine lune avec, de chaque côté, comme deux phares.

Le phénomène, qui, d'après la description du témoin, tournait autour de son axe, est arrivé par l'ouest, a stationné une dizaine de minutes, puis est reparti dans un silence complet vers la même direction. Malgré des recherches, SOS OVNI n'a pu trouver d'autres témoins à ces faits.

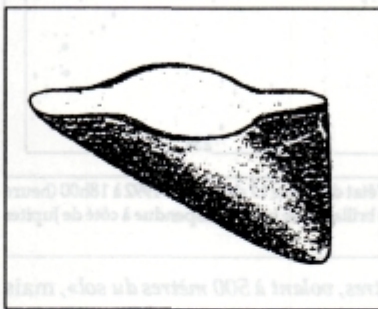
Vaucluse

SOS OVNI - 24.11.1992. Un phénomène a été observé le 14 novembre 1992 par un habitant de Bollène (Vaucluse). Le témoin était allongé sur un lit faisant face à un **velux** donnant du côté nord lorsque, entre 8h10 et 8h15, il vit un objet dans le ciel se dirigeant dans sa direction. Il put à ce moment distinguer un triangle, compact, avec les deux côtés plus longs que la base qui était elle-même renflée sur le dessus et le dessous.

L'objet était de couleur marron-cuiré, reflétant par moment le soleil et devenant doré. Il se déplaçait sous une couche nuageuse éparse située à très haute altitude, de façon **rectiligne** et à vitesse constante. Pensant

dans un premier temps avoir **affaire** à un oiseau, le témoin se rapprocha du velux pour pouvoir mieux observer. C'est alors qu'il vit que l'objet était animé d'un mouvement de roulis (de gauche à droite). Le témoin va perdre l'objet de vue lorsque ce dernier passe au-dessus de la maison. Il appelle son épouse, qui continuera l'observation **vers le sud**, pendant qu'il va chercher une paire de jumelles. Son épouse va, à son tour, perdre l'objet de vue brutalement, puis le revoir durant trois ou quatre secondes, avant qu'il ne disparaisse à très grande vitesse.

L'objet, qui n'émettait aucun bruit, ne sera plus observé par les témoins qui n'ont pas fait de rapport à la gendarmerie. SOS OVNI a ouvert une **information**, notamment auprès du contrôle **aérien**, afin de vérifier si d'éventuels pilotes auraient signalé la chose. Sans succès.



Le phénomène observé à Bollène. Croquis du témoin.

Savoie

SOS OVNI - 21.12.1992. Un phénomène non identifié a été observé par des habitants de **Granier**, un petit village situé dans la Vallée de la Tarentaise, le 21 décembre 1992, à 04h30. Le phénomène, qui se présentait sous la forme d'une source

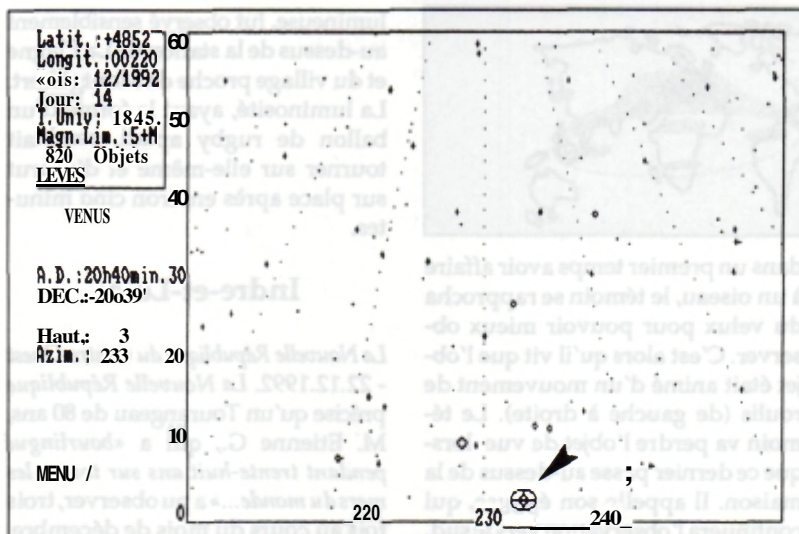
lumineuse, fut observé sensiblement **au-dessus** de la station de **La Plagne** et du village proche de **Montgilbert**. La luminosité, ayant la forme d'un ballon de rugby aplati, semblait tourner sur elle-même et disparut sur place après environ cinq minutes.

Indre-et-Loire

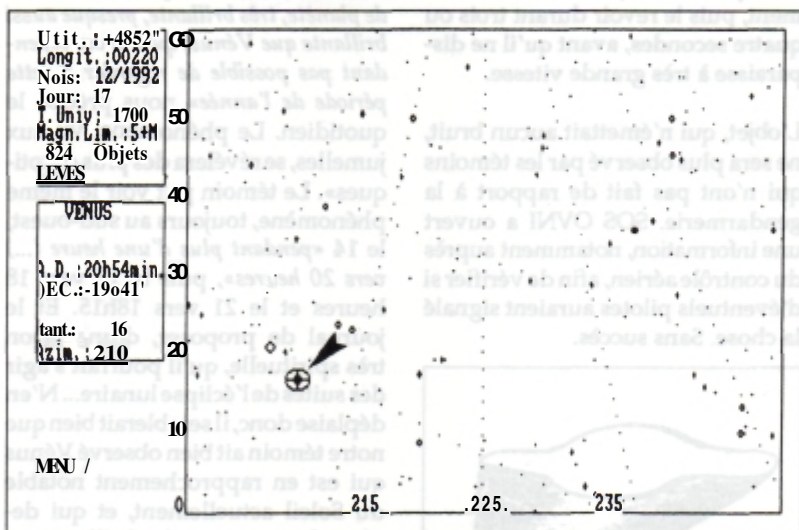
La Nouvelle République du Centre-Ouest - 22.12.1992. *La Nouvelle République* précise qu'un Tourangeau de 80 ans, M. Etienne G., qui a «**bourlingué pendant trente-huit ans sur toutes les mers du monde...**» **a pu observer**, trois fois au cours du mois de décembre, des phénomènes insolites. La première fois, au début du mois, **vers 21 heures**, M. G. aurait aperçu une «**drôle de planète, très brillante, presque aussi brillante que Vénus, qu'il n'est cependant pas possible de regarder à cette période de l'année**» nous précise le quotidien. Le phénomène, vu aux jumelles, se révéla **des plus «exotiques»**. Le témoin put voir le même phénomène, toujours au sud-ouest, **le 14 «pendant plus d'une heure (...)** vers 20 heures», puis le 17 vers 18 heures et le 21 vers **18h15**. Et le journal de proposer, d'une façon très spirituelle, qu'il pourrait s'agir des suites de **l'éclipse lunaire... N'en** déplaie donc, il semblerait **bien** que notre témoin **ait bien observé Vénus** qui est en rapprochement notable du Soleil actuellement, et qui devient donc encore plus brillante.

Vosges

Haute Marne Libérée - 31.12.1992. Même type d'observation pour M. Jacques C., qui observe, depuis **le 22** décembre et durant pratiquement une semaine, un phénomène insolite. Selon le journal, cet «**objet**» serait **un «disque d'une vingtaine de centimètres de diamètre, volant à une altitude d'environ 500 mètres, de couleur rouge»**. Le phénomène, qui se déplace lentement «**du nord au sud et reste visible jusqu'à dans la matinée**»



Les heures sont exprimées en temps universel (ajouter une heure). Cette carte représente l'état du ciel le 14 décembre 1992 à 19h45. Comme on peut le voir, Vénus (fléchée) se trouve bien au sud-ouest à 3° au-dessus de l'horizon. Ces cartes ont été établies pour les observations d'Indre-et-Loire du mois de décembre (voir page précédente).



Carte établie pour la même observation. Il s'agit de l'état du ciel le 17 décembre 1992 à 18h00 (heure locale). Comme on peut le voir, là encore, Vénus, très brillante, se trouve suspendue à côté de Jupiter au sud-ouest.

s'accompagne, selon le témoin, d'effets tels que «coupures de courant» ou dérèglement d'une parabole de réception télé. Il n'en demeure pas moins, qu'ici encore, le témoin se soit peut-être laissé abuser par un ciel de décembre très chargé en événements astronomiques intéressants. Dans ce cas précis, Mars se levait au nord-est dans la soirée pour se coucher au sud-ouest dans la matinée. Bien sûr, Mars n'est pas un «disque d'une vingtaine de centimè-

tres, volant à 500 mètres du sol», mais comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater de nombreuses fois, la perception d'un objet, a fortiori, lorsque nous n'en connaissons pas l'origine, peut nous jouer de sacrés tours.

Hérault

Le Midi Libre - 06.01.1993. Quatre personnes circulant en voiture aux abords du village de Margon ont pu

observer, le 31 décembre 1992, à 23h30, «une étrange étoile filante gris métallisé, n'ayant pas de traînée, changeant de trajectoire et réduisant sa vitesse à une vitesse voisine de celle de la voiture». Les témoins arrêtrèrent leur véhicule à l'entrée du village, et purent apercevoir, durant dix minutes, le phénomène qui comportait plusieurs lumières rouges et blanches, dont certaines clignotaient. Les lumières décrivirent sans bruit un demi-cercle autour du village, avant de disparaître vers le sud «à basse altitude avec des lueurs multicolores».

Dernière minute

Observation dans la Vienne prit de Poitiers

Samedi 16 janvier 1993, un couple et ses deux enfants a pu observer et filmer un phénomène, inexpliqué à ce jour, depuis leur habitation à Ligé, à environ 10 kilomètres au sud de Poitiers.

Il était environ 19h00. M. L. s'apprêtait à rentrer sa voiture au garage lorsqu'il aperçut un point lumineux de la taille d'un satellite venant de sa gauche. D vit le phénomène descendre brutalement à angle droit pour se stabiliser quelques secondes avant de remonter à son point de départ où il demeura à nouveau immobile. Le phénomène poursuivit ensuite sa trajectoire pour revenir à très grande vitesse à son premier point d'arrêt où il s'immobilisa une nouvelle fois.

M. L. courut prévenir sa famille restée dans la maison et prit son caméscope (Sony 8mm, 3 lux, zoom x10) pour filmer le point, toujours immobile. Pendant ce temps, sa famille regardait le phénomène aux jumelles (8x30), pouvant très nettement apercevoir un objet de forme triangulaire «comme trois néons blancs formant un triangle avec changement d'intensité lumineuse». M. L. s'arrêta de filmer et prend à son tour les jumelles. Il verra quelque chose d'un peu différent.

Mme L. de son côté, essayait de joindre les autorités compétentes qui devaient toutes lui répondre qu'elles ne pouvaient se déplacer. C'est alors, que pensant aux images filmées, elle se tourna vers FR3 Poitou-Charentes qui ne se déplacera que le lendemain pour un reportage diffusé le 17 janvier au journal régional.

Le Comité d'Etude des Phénomènes Aériens Non identifiés (CEPAN) a rencontré les témoins le 20 janvier et possède une copie VHS du film ainsi que les croquis des témoins et leurs déclarations. L'enquête suit son cours. Il faut enfin noter qu'une autre personne demeurant à Poitiers même a observé le même phénomène. Le phénomène se dirigeait sud/sud-ouest. Il était à peu près 19h00 également dans ce cas.

Revue de presse

Tous les bimestres, nous vous présentons, **ici**, une revue (non exhaustive) de la presse, spécialisée **ou** non, française ou étrangère, écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.



France

Domage ! Pour une **fois**, on aurait pu croire que l'équipe de *Science et vie junior* (numéro Hors Série - **La vie extraterrestre**, janvier 1993) se surpasse dans l'objectivité pour nous livrer un dossier «carré» sur la vie extraterrestre. Après tout, nos enfants sont censés y apprendre la rigueur d'une approche scientifique. Or, et cela devient une litanie dans cette rubrique, nous avons été quelque peu déçus. Le nombre de lieux communs et de bons mots ne suffit pourtant pas à masquer les véritables **objectifs** du papier (en tout cas, celui sur les ovnis) : faire **du** prosélytisme en distillant **ça** et là les convictions (ou devrions-nous dire la «politique») de la rédaction. Pour la vague d'ovnis en Belgique : «Les photos ne donnent rien, et les radars ne savent plus où donner de l'antenne. C'est à se demander si l'ovni a bien existé !». Désolé messieurs ! Votre question est nulle et non avenue puisque votre alternative, celle d'un

avion non **identifié**, n'est qu'une hypothèse, invérifiable, parmi de nombreuses autres. Au sujet de l'**ufo**-logie : «*La France reste le parent pauvre*» (traduisez : en associations ufologiques). C'est faux. Les USA comptent, toutes proportions gardées, moins d'associations que la **France**. Au sujet de l'**affaire** du 6 juin 1983 : «*L'hypothèse, jamais vérifiée, serait celle d'un missile tiré par les militaires*». Faux messieurs ! Nous vous avons même communiqué les documents parmi lesquels figurait la lettre du ministre de la Défense. Bref ! On **voit bien** les limites d'un tel exercice de style. Non. Décidément ! Pour apprendre à nos enfants l'objectivité, mieux vaut leur faire lire des faits. Pour le commentaire... On avisera.

Grande-Bretagne

UFO Magazine (vol 11, n° 4, Septembre/Octobre 1992), la publication «officielle» (!) de Quest **International**, enfonce le clou en ce qui concerne les documents **du M12**. On se souvient que ceux-ci, et notamment un mémorandum censément rédigé à l'intention du Président Eisenhower, en 1952, devaient prouver la réalité d'une commission ultra secrète, créée pour étudier les épaves d'ovnis et les cadavres d'humanoïdes. Dans ce dernier dossier était jointe une liste d'**annexes** (jamais rendues publiques, et pour cause !), dont l'annexe «A» devait prétendument être un «ordre exécutif spécial classifié» portant le numéro d'ordre : 092447. Or, d'après une rapide enquête **effectuée** par nos collègues dans l'entourage de la Maison Blanche, le dernier ordre exécutif donné

à ce jour (pour lesquels une comptabilité très précise semble être tenue à jour) ne serait **que** le **12814**. Une confirmation de plus donc que le **MJ12** n'a jamais existé, en tout cas sous cette appellation.



France

On a enfin pu voir (*Mystères*, TF1, 21 janvier 93) **un** film tourné, voici trois ou quatre ans, par la télévision américaine, sur le crash de Roswell **et** il faut rendre hommage à l'équipe de production de l'avoir «importé». **Il faut** noter que si l'essentiel du récit n'a pas changé, pour certains détails, l'Histoire est passée par là et, comme a pu déjà vous l'exposer *Phénomène*, on sait maintenant ce qu'il faut penser du récit de Barney Barnett (qui aurait touché l'objet). On sait aussi que les documents du **MJ12** ont été décortiqués par les enquêteurs et qu'il a été prouvé que **ce sont** des faux. D n'en demeure pas moins que le crash de Roswell reste un des cas «forts» de la casuistique américaine et que la reconstitution américaine était bien faite. Le débat, court, a néanmoins permis à Jean-Claude Ribes de **réaffirmer** que l'hypothèse ovni ne pouvait être, a priori rejetée par les scientifiques. Il est à noter que le film sur Roswell fut projeté aux Rencontres Européennes de Lyon il y a quelques années déjà.



Phénomène

Mais aussi :

Fortean Times, n° 66, Décembre 92-Janvier 93 (Grande-Bretagne) ☐ CENAP Report, n° 201, Décembre 1992 ☐ et n° 202, Janvier 1993 (Allemagne) • Northern UFO News, n° 158, Décembre 1992 (Grande-Bretagne) D Bulletin de Liaison pour l'Etude des Sectes, n° 33, 1er trimestre 1992 et n° 34, 2ème trimestre 1992. Toujours d'importantes informations sur les sectes les plus dangereuses du Monde (France) ☐ Infoespace, n° 85, Décembre 1992. Cette revue de nos collègues belges, qui pêche un peu, à notre avis, par son côté austère, constitue le détour indispensable

pour ceux qui s'intéressent à la vague d'observations en Belgique. La Société Belge a par ailleurs sacrifié à la pin's-mania ! (Belgique) ☐ Ufo-Nyt, n° 4, 1992 (Danemark) • Mufon UFO Journal, n° 294, Octobre 1992 (USA) ☐ Ufo Contact, n° 2, 1992 (Danemark) D Investigacion OVNI, n° 5, juillet 1992 (Espagne) • Orbiter, n° 36, Septembre-Octobre 1992. Toujours l'un des meilleurs bulletins américains désormais disponible uniquement en échange d'autres publications (USA) ☐ The Crop Watcher, n° 13, Septembre-Octobre 1992 (Grande-Bretagne) • International UFO Reporter, vol. 17, n° 5, Septembre-Octobre 1992. Avec

un intéressant papier de Keith Bas-terfield sur la situation des enlèvements en Australie durant la période 1990-1992 (USA) • The Australian UFO Bulletin, Décembre 1992 (Australie) D Bulletin de liaison pour l'étude des sectes, n° 36, 4ème trimestre 1992 (France) ☐ The Crop Watcher, n° 14, Novembre-Décembre 1992 (Grande-Bretagne) • Dornier Post, avril 1992 (Allemagne) ☐ UFO, numéro spécial, Décembre 1992 (Italie) ☐ Mufon UFO Journal, n° 295, Novembre 1992 (USA) ☐ Recherche Ufologique, n° 8, 1992 (France) ☐

Ne tardez plus à vous inscrire aux

Septièmes Rencontres Européennes de Lyon 10 - 11 - 12 avril 1993

La clôture des inscriptions, initialement prévu pour le 15 février, a été reportée au 28 février dernier délai.

Au programme, parmi d'autres intervenants :

D Christian Page
(Canada)

qui passera en revue l'ufologie canadienne de ces dernières années avec, notamment, une observation **extrêmement** troublante



☐ Renaud Marhic
(France)

qui dévoilera les tout derniers développements exceptionnels dans son **enquête** sur l'affaire Ummo



☐ Guillaume de Lamérie (psychiatre)
(France)

Contacts extraterrestres : les "fous littéraires" **peuvent-ils** faire vivre un récit de contact des années durant ?



Sous réserves :

☐ Gabriel Constantinescu
(Roumanie)

qui développera la situation des ovnis en Roumanie



☐ Gabor Tarcali
(HUFON - Hongrie)

qui fera le point sur les rencontres rapprochées dans son pays

Et toujours : les champs libres avec débats, projection de documents inédits ou exceptionnels

Appel aux lecteurs

Vous aimez votre revue ? Vous estimez qu'elle mérite une plus large diffusion ? Qu'elle soit en couleur avec plus de pages ? Nous aussi ! Mais pour cela, il lui faut encore plus de lecteurs qui apporteront plus de moyens et il n'existe qu'une seule solution pour se faire connaître : la publicité dans des supports nationaux. Mais, vous le savez, **celle-ci** est chère. Aussi **avons-nous** décidé de lancer une cagnotte, dont le détail sera donné id-même dans chaque numéro. Lorsque, grâce à vous, nous aurons atteint **20** ou **30 000** francs, alors **Phénomène** fera de la publicité nationale. La cagnotte **actuelle** est de :

000,00

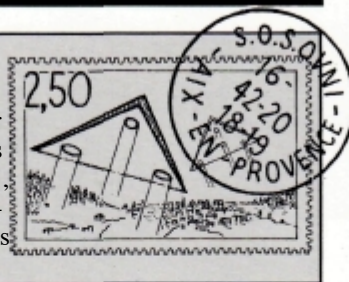
Au fur et à mesure de vos dons (**même** s'ils ne sont que **de 50** ou **100** francs), cette cagnotte augmentera. L'argent ne servira que pour la publicité, et nous justifierons, **ici-même**, des dépenses engagées. N'hésitez plus ! Rejoignez-nous pour faire bouger la vie **ufologique**.

SOS OVNI

Service «Dons Publicité»
BP 324
13611 Aix Cédex 1
France

Vous dites ?

Nous nous réservons le droit de raccourcir ou de modifier les lettres en fonction des impératifs de publication **et** **demise** en page, étant entendu que tout sera **fait** pour préserver la pensée originale de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées.



C'est avec grand intérêt que j'ai parcouru le numéro 11 de *Phénomène* et, permettez-moi de vous féliciter (...). Pour votre information, j'ai demandé à l'agence de presse ANTARA du gouvernement indonésien de me communiquer toute observation d'ovni dont elle pourrait avoir connaissance. Il y a probablement eu des cas sur Bornéo (où je me trouve), mais je crains que les gens n'aient peur d'en parler pour des raisons religieuses (...). Croyez en tous mes vœux de réussite pour *Phénomène*.

Patrick Moncelet
Samarinda - Indonésie

☆☆☆

Enfin une revue OVNI pas comme les autres ! Je veux dire : une revue qui se donne la peine d'être critique, bien informée, objective ! C'est bien rare dans un monde si manipulé (spécialement par les médias !). (...) Je connais et j'apprécie, depuis longtemps, l'oeuvre de M. Scornaux... Ses conclusions, liées au rôle des services secrets dans la manipulation du phénomène ufologique, m'ont fait réfléchir à travers notre expérience de chercheurs qui avons travaillé, ici, derrière le rideau de fer... : «*Multiples petites manipulations, oui, Grande Manipulation, non !*».

Eh bien oui et non à la fois ! Cette démarcation «petite manipulation/ grande manipulation» est très discutabile (c'est comme si nous parlions des **effets** d'un tremblement de terre, et chacun de nous les caractériserait d'après différentes échelles : Richter, Mercalli, Medvedev, etc.).

«Petite» ou «grande» manipulation d'après quels critères ? Ceux du manipulateur ou ceux des manipulés (s'ils en ont un) ? **D'après** les moyens impliqués pour réaliser la manipulation ou d'après les effets de **celle-ci** ? (...). Je ne suis pas si sûr que l'intervention des services secrets «**n'explique qu'une part marginale de la saga ufologique**», comme paraît en être convaincu M. Jacques Scornaux. Ce serait beau si c'était comme ça, mais je ne crois pas que cela a été la situation réelle jusqu'ici...

On oublie - curieusement - que les «*petites manipulations multiples*» sont les pièces, parfois très importantes (...) qui représentent (peut-être seulement un aspect) de la Grande Manipulation (...).

L'ambiguïté, le «no comment» a joué - et joue - un rôle exceptionnellement productif et **en** ce qui concerne le **Philadelphia** Experiment et en ce qui concerne certaines phases des affaires «MJ12», «Roswell», etc., etc.

Quant à l'affaire Ummo, j'ai trouvé vos analyses excellentes ! Je crois que vos conclusions sont justes. Et **dans** une autre lettre, je pourrai vous fournir quelques considérations supplémentaires en appui, basées sur mes constatations, ici, en Roumanie, sur la propagation de l'affaire Ummo que nous connaissons assez bien...

Gabriel Constantinescu
Bucarest - Roumanie

☆☆☆

Je vous remercie vivement (pour) le

numéro 10 de votre excellente revue *Phénomène*. Cette publication aborde le phénomène ovni sous un angle nouveau, très objectif et bien documenté.

En ce qui concerne le Mont Uritorco (voir *Phénomène* n° 9, mai 1992, p. 9, **Ndlr**), dans la province de Cordoba, il est exact que cette région a été le théâtre de nombreuses apparitions, le cas le plus notoire se situant en 1986, quand un gigantesque ovni s'est posé ou presque posé, laissant pendant fort longtemps une tache d'environ 100 mètres de diamètre où toute la végétation a été calcinée. **D'autres** cas moins spectaculaires sont signalés de temps en temps et j'ai eu connaissance de phénomènes étranges, tels que la présence de petits hommes mystérieux dans une propriété d'Ongamira, fait qui n'a jamais été signalé dans la presse et qui à première vue n'est pas lié avec un atterrissage ou une apparition d'ovni. Le pourcentage **des cas** dans cette **région** est bien supérieur à la moyenne nationale et aucune raison sérieuse ne permet d'expliquer ce fait.

Le revers de la médaille est que la réputation **du** Mont Uritorco a attiré dans les localités voisines de San Marcos Sierra et **Ongamira** toute une faune de mystiques, d'illuminés et de disciples de doctrines ésotériques qui s'y sont même parfois établis à demeure. En été, il y a des excursions en autocar ou des expéditions de camping pour essayer de voir les ovnis. Dans ce climat, la moindre lumière inhabituelle constitue un cas ! Il **ya même** des groupes qui croient à l'existence dans la région d'une ville souterraine appelée Erks dont évidemment personne n'a jusqu'à présent trouvé la moindre trace. Tout **ceci** est évidemment **négalif pour** les recherches sérieuses.

Christian Vogt
Buenos Aires - Argentine

Passez aux Actes !

Ceux des
sixièmes Rencontres
Européennes de Lyon
sont prêts

Au sommaire : ☐ "Soucoupes **françaises** et vaches suisses : quelques notes sur l'affaire de Prémanton (Yves Bosson) ☐ "Des ovnis dans la Revue des Traditions populaires T (Frédéric Dumerchat) ☐ "Retour sur le cas de **Trans-en-Provence**" (Michel Figuet) ☐ "Événements ufologiques récents en sud-ouest" (Jean-Pierre **Ségonnes**) ☐ "**Lyon**, une ville sous influence" (Jean-Pierre Troadec)

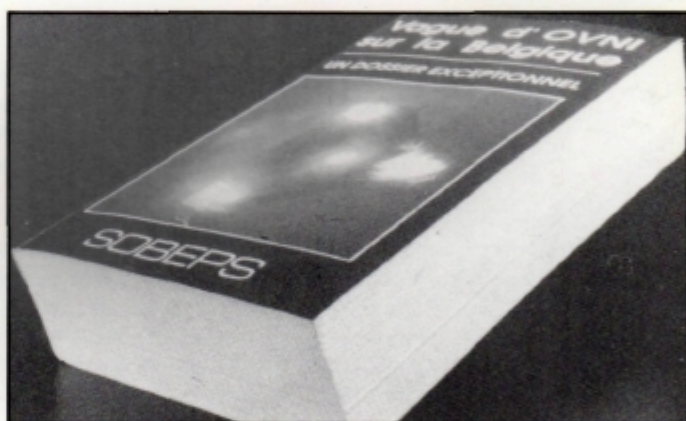
Un document de 60 pages au format A4 édité en tirage très limité.
100 f. + 20 f. port et emballage à :
SOS OVNI
B.P. 324
13611 Aix Cédex 1
France

DISTRIBUTION EXCLUSIVE POUR LA FRANCE

Il est enfin là !

L'ouvrage de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, que nous avons maintes fois évoqué dans nos colonnes, est déjà paru. Il s'intitule :

VAGUE D'OVNIS SUR LA BELGIQUE
UN DOSSIER EXCEPTIONNEL
(COLLECTIF)



Un ouvrage qui aura fait date dans l'histoire de **l'ufologie**. Plus de 500 pages abondamment illustrées (plus de 200 illustrations dont certaines en couleur) consacrées à l'une des vagues les plus étranges de ces dernières décennies, avec analyses, commentaires et **enquêtes** de nos collègues belges.

• Je commande l'ouvrage "Vague d'ovnis sur la Belgique - Un dossier exceptionnel" au prix de 180 francs + 20 francs de participation pour port et emballage (pas de contre-remboursement). Vous trouverez donc, ci-joint, la somme de 200 francs. L'ouvrage est à expédier à l'adresse suivante

Nom

Adresse

A découper (ou à recopier) et à expédier avec votre règlement à SOS OVNI, BP. 324 - 13611 Aix-en-Provence Cédex 1 France

(Attention : an cas d'abonnement, de réabonnement ou de commande, merci d'établir un chèque i part pour le prisant ovni